

DES MEMES AUTEURS
dans la même série

Alain TOURAINE, *La voix et le regard*, Seuil, 1978.
Alain TOURAINE, François DUBET, Zsuzsa HEGEDUS, Michel WIEWIORKA, *Lutte étudiante*, Seuil, 1978.
Alain TOURAINE, Zsuzsa HEGEDUS, François DUBET, Michel WIEWIORKA, *La prophétie anti-nucléaire*, Seuil, 1980.
Alain TOURAINE, François DUBET, Zsuzsa HEGEDUS, Michel WIEWIORKA, *Le pays contre l'Etat*, Seuil, 1981.
Alain TOURAINE François DUBET, Michel WIEWIORKA, Jan STRZELECKI, *Solidarité*, Fayard, 1982.
Alain TOURAINE (sous la direction de), *Mouvements sociaux d'aujourd'hui. Acteurs et analystes*, Les Editions Ouvrières, 1982.

ALAIN TOURAINE
MICHEL WIEWIORKA
FRANÇOIS DUBET

Le mouvement ouvrier

FAYARD

UNICAMP

200201436

- Alain Touraine, « Contribution à la sociologie du mouvement ouvrier : le syndicalisme de contrôle » in *Cahiers internationaux de Sociologie*, 1960, p. 57-88.
- Alain Touraine, Orietta Ragazzi, *Ouvriers d'origine agricole*, 1961, réédité en 1975 par les éditions d'aujourd'hui.
- Alain Touraine et Bernard Mottez, « Classe ouvrière et société globale » in *Traité de Sociologie du Travail*, t. II, A. Colin, 1962.
- Alain Touraine, *La conscience ouvrière*, Paris, Seuil, 1966.
- Alain Touraine, Zsuzsa Hegedus, François Dubet, Michel Wieworka, *La prophétie anti-nucléaire*, Paris, Seuil, 1980.
- Alain Touraine, *L'après-socialisme*, Paris, Grasset, nouv. éd. 1983.
- Alain Touraine, François Dubet, Michel Wieworka, Jan Strzelecki, *Solidarité*, Paris, Fayard, 1982.
- Michel Tozzi, *Syndicalisme et nouveaux mouvements sociaux*, Paris, Ed. Ouvrières, 1982.
- Rolande Trempe, *Les mineurs de Carnaux, 1848-1914*, 2 vol., Paris, Ed. Ouvrières, 1971.
- Bruno Trentin, *Déclaration au Monde*, 6 décembre 1978. University of Liverpool, The dock worker, University of Liverpool Press, 1954.
- Thorstein Veblen, *The instinct of workmanship*, New York, MacMillan, 1914.
- Pierre Veltz, *Travail, société, politique dans une région ouvrière, le Valenciennois, 1830-1980*, thèse de 3^e cycle, E.H.E.S.S., 1981.
- Michel Verret, *Le travail ouvrier*, Paris, A. Colin, 1982.
- Paul Vignaux, *De la C.F.T.C. à la C.F.D.T.*, Paris, Ed. Ouvrières, 1980.
- Charles Walker et Robert Guest, *The Man on the assembly line*, Harvard University Press, 1962.
- Charles Walker, *Modern technology and civilization*, New York, McGraw Hill, 1952.
- Lloyd Warner, *The social system of the modern factory. The strike: a social analysis*, (Yankee City Series, n° 4), Newhaven, Yale University Press, 1947.
- Sydney and Beatrice Webb, *Industrial democracy*, Londres, Longmans, 1897.
- Michel Wieworka, *L'Etat, le patronat et les consommateurs*, Paris, P.U.F., 1977.
- Harold Wilensky, *The new corporatism. Centralization and the Welfare state*, Sage, 1976.
- Claude Willard, *Les guesdistes*, Paris, Ed. Sociales, 1965.

Table des matières

REMERCIEMENTS	11
LES ACTEURS DE LA RECHERCHE	15
PRESENTATION	17

PREMIÈRE PARTIE QU'EST-CE QUE LE MOUVEMENT OUVRIER?

1 — MODES D'ANALYSE DE L'ACTION SYNDICALE	27
La défense communautaire	27
La révolte prolétarienne	32
La revendication économique	34
Les négociations collectives	37
La pression politique	40
Les modes d'industrialisation	43
2 — MOUVEMENT OUVRIER ET SYNDICALISME	49
Un mouvement social	49
Le conflit central	53
Les niveaux d'intégration du mouvement ouvrier	55
Mouvement ouvrier et politique révolutionnaire	58

3 — CONSCIENCE OUVRIÈRE ET RAPPORTS DE PRODUCTION	67
Le choix d'un problème	67
Les rapports sociaux de travail	70
L'enjeu des conflits de classes	76
Déterminisme technologique?	81
Conscience ouvrière et action politique	84
NOTE MÉTHODOLOGIQUE : UNE INTERVENTION SOCIOLOGIQUE	91
Le choix d'une méthode	91
Les principes de l'intervention	92
Deux innovations	95

DEUXIÈME PARTIE
LA CONSCIENCE DE CLASSE

4 — LE LIEU CENTRAL	101
L'accord des groupes	101
Les sidérurgistes	104
Les cheminots	108
Les chimistes	110
Les O.S.	115
Les informaticiens	119
5 — COMPAGNONS ET MANŒUVRES	123
La conscience frère	125
Les manœuvres	129
La défense économique	132
Tensions, conflits, ignorance mutuelle	137
Une difficile intégration	141
La culture ouvrière	147
Le syndicalisme d'action directe	152

6 — LA CRISE DE LA CONSCIENCE DE CLASSE OUVRIÈRE	159
La crise de l'acteur	159
a) <i>Des communautés de classe affaiblies</i>	159
b) <i>La perte de l'autonomie professionnelle</i>	162
c) <i>Exploités et O.S.</i>	164
d) <i>Les E.T.A.M.</i>	166
L'adversaire absent	168
Un enjeu qui disparaît	171
a) <i>La disparition des modèles</i>	172
b) <i>La crise des valeurs industrielles</i>	174
Un fondamentalisme « ouvrier »	176
a) <i>L'action directe</i>	177
b) <i>Les valeurs ouvrières</i>	178
c) <i>Contre la politique</i>	180
d) <i>Une logique imployable</i>	182
Sortir de l'usine	183
Le sentiment de déclin	185
a) <i>Pourquoi militer?</i>	185
b) <i>Une conscience nostalgique</i>	187

TROISIÈME PARTIE
NOUVELLES CLASSES OUVRIÈRES

7 — APOGÉE OU DÉCLIN DU MOUVEMENT OUVRIER?	195
Deux thèses	195
Un mouvement ouvrier total	197
Le triomphe de l'action politique	200
Deux conjonctures	204
Les limites de l'action politique	207
La décomposition du mouvement ouvrier	209
8 — LES SYNDICALISTES ANALYSENT L'AVENIR DU MOUVEMENT OUVRIER	215
Le schéma d'analyse	216
Les sidérurgistes	218

Les chimistes	222
Les cheminots	225
Les O.S.	226
Les informaticiens	228

9 — LE NIVEAU ET LE STATUT

Conscience ouvrière et secteur public	234
a) <i>L'influence du syndicat</i>	234
b) <i>Une recherche d'autonomie</i>	238
Quelle nouvelle classe ouvrière?	242
a) <i>La « nouvelle classe ouvrière »</i>	242
b) <i>La distance par rapport aux faits</i>	244
c) <i>La priorité des actions défensives</i>	249
La défense catégorielle politisée	252
a) <i>La défense catégorielle</i>	252
b) <i>Les acteurs politiques du syndicalisme</i>	254
Conclusion	255

10 — DES O.S. AUX NOUVEAUX PROLÉTAIRES

Au-delà de la défense salariale	261
La décomposition de l'action ouvrière	263
a) <i>L'impuissance</i>	264
b) <i>Le désir de mobilité</i>	265
c) <i>Vide et auto-destruction</i>	266
L'action de masse	268
a) <i>La privation de métier</i>	269
b) <i>Les besoins</i>	271
c) <i>L'action de classe</i>	273
d) <i>La haine de classe</i>	275
De l'action de classe à l'action politique	277
a) <i>La conscience politique</i>	277
b) <i>Le cycle 1968-1972 en Italie</i>	280
c) <i>Lutte de classe et rupture politique</i>	283

Les nouveaux prolétaires	285
a) <i>L'évolution du marché du travail</i>	286
b) <i>Le nouvel ordre industriel</i>	287
c) <i>Rupture culturelle et hétéronomie politique</i>	289
d) <i>Loi du mouvement ouvrier</i>	292

11 — MOUVEMENT OUVRIER ET NOUVEAUX MOUVEMENTS SOCIAUX

D'un mouvement à l'autre	299
a) <i>« L'espoir est passé de l'autre côté »</i>	299
b) <i>Quelles articulations?</i>	302
Les forces de rupture	306
a) <i>Vers les nouveaux mouvements</i>	306
b) <i>Retour aux principes</i>	308
c) <i>La méfiance à l'égard des nouveaux mouvements</i>	309
Les nouveaux mouvements sociaux et les politiques syndicales	309
a) <i>La C.G.T. : la défiance</i>	310
b) <i>La C.F.D.T. : l'ouverture</i>	313

QUATRIÈME PARTIE
DU MOUVEMENT OUVRIER
AUX POLITIQUES SYNDICALES

12 — UN SYNDICALISME SANS MOUVEMENT OUVRIER	321
Les syndicats comme acteurs politiques	321
Conscience ouvrière et situation sociale	327
13 — LA NÉGOCIATION COLLECTIVE	333
Deux approches de la négociation collective	334
a) <i>Un espace autonome</i>	334
b) <i>Le rôle central du conflit</i>	336

Le retard de la France	337
a) <i>Un processus lent et irrégulier</i>	337
b) <i>Acteurs de classe et système politique</i>	341
Négocier dans l'entreprise	344
Retour à l'intervention sociologique	348
Des négociations sans mobilisation	352
14 — LES POLITIQUES SYNDICALES	357
L'apparition des politiques syndicales	360
La C.G.T. : luites défensives et programme politique	364
Force Ouvrière	368
a) <i>Une conscience de classe qui se dégrade</i>	369
b) <i>Négocier en acteur indépendant</i>	371
La C.F.D.T. : le socialisme peut-il être autogestion- naire?	374
La démobilisation syndicale	380
Perspectives	382
15 — CONCLUSION : LE MOUVEMENT SOCIAL DE LA SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE	389
Le déclin du mouvement ouvrier	391
a) <i>La conscience de classe ouvrière</i>	391
b) <i>En amont</i>	391
c) <i>En aval</i>	392
d) <i>Face aux nouveaux mouvements sociaux</i>	393
Conscience ouvrière et action politique	394
a) <i>La recherche d'un mouvement social total</i>	395
b) <i>Changement de niveau</i>	397
La dégradation du syndicalisme	399
a) <i>La difficile ouverture</i>	401
b) <i>Les risques de décomposition</i>	402
La Fin de l'Historicisme	404
Retour au mouvement ouvrier	406
INDEX	411
PERSONNAGES ET AUTEURS CITÉS DANS LE TEXTE	415
Ouvrages utilisés	419
Table des matières	433

Cet ouvrage reproduit par procédé photomécanique
et achevé d'imprimer en France en novembre 1997

sur presse Cameron,
par **Bussière Camedan Imprimeries**
à Saint-Amand-Montrond (Cher)
pour le compte de la librairie Arthème Fayard
75, rue des Saints-Pères - 75006 Paris

Imprimé en France
Dépôt légal : novembre 1997.
N° d'édition : 5113. N° d'impression : 4/1138.

35-10-7138-027
ISBN 2-213-01361-6

Chapitre 1.

Modes d'analyse de l'action syndicale

L'action syndicale a plusieurs significations. Même dans les cas où elle s'élève au niveau d'un mouvement ouvrier, mettant en cause le pouvoir patronal, elle peut lutter en même temps pour des avantages économiques précis, pour modifier les formes de négociation, pour défendre une communauté menacée ou encore pour participer à une action politique.

Il faut d'abord distinguer ces diverses significations avant de définir celle d'entre elles que nous nommons le mouvement ouvrier et la place qu'elle occupe par rapport aux autres.

Ce travail préalable est indispensable : ce que le sociologue peut dire du mouvement ouvrier ne se confond jamais avec ce que l'historien dit d'une grève ou d'un ensemble d'actions concrètement définies. S'interroger en économiste sur la fréquence des grèves ou sur leurs effets sur les salaires relève également d'une autre démarche que celle par laquelle nous essayons ici de dégager la place et l'importance du mouvement ouvrier dans l'ensemble des significations possibles de l'action syndicale.

LA DÉFENSE COMMUNAUTAIRE

Ce qui, dans l'action ouvrière, apparaît le plus éloigné du mouvement ouvrier est la conscience d'appartenir à un milieu social et culturel à la fois infériorisé et autonome.

Pendant longtemps, c'est la pauvreté, nous dirions aujourd'hui la misère et la privation, qui ont défini la condition ouvrière. Mais les philanthropes ou les observateurs qui décrivent les conditions de vie des prolétaires anglais ou français du XIX^e siècle sentaient bien la distance presque infranchissable qui séparerait ces « misérables » de l'action ouvrière, alors limitée à quelques corporations qualifiées, capables de défendre leurs intérêts sur le marché du travail. La privation peut conduire à la révolte, à l'émeute; mais comment susciterait-elle un contre-projet de gestion de la société qui ne soit pas utopique, c'est-à-dire produit par d'autres que par les misérables eux-mêmes? La conscience de la condition ouvrière ne peut devenir la base de l'action ouvrière que si cette condition est aussi définie positivement, que si les ouvriers peuvent combattre la domination patronale au nom de leur utilité sociale ou de leur supériorité, au nom du travail productif ou de la moralité. Maurice Halbwachs¹ s'est placé exactement à la charnière de l'enfermement et de l'autonomie quand il a défini la classe ouvrière comme étant chargée par la société des rapports avec la matière et, par conséquent, placée en marge des échanges sociaux. Car cette activité matérielle, si elle infériorise les ouvriers par rapport aux employés, leur donne aussi un point d'appui. C'est ce que décrit Richard Hoggart dans un livre remarquable². La culture ouvrière dans laquelle a grandi cet universitaire anglais, né dans une famille ouvrière de Leeds, repose sur le goût du concret, l'attachement au groupe local et surtout à la famille, en même temps que sur la conscience que la société fonctionne quotidiennement contre les ouvriers et pour les gens d'en haut, pour « eux ». La défense de la communauté ouvrière conduit à la violence quand celle-ci est menacée. En Lorraine et dans le Nord, la crise de la sidérurgie et la fermeture des usines ont été vécues comme la destruction d'une société. Les ouvriers menacés ne parlent plus seulement de suppression d'emplois, mais de familles condamnées à la dispersion. Même là, peut-être même surtout là où n'existait pas de tradition militante, comme à l'usine de la Chiers à Longwy, la violence éclate et la direction est séquestrée. L'intervention de la police concentre et excite la violence et peut provoquer des affrontements ou même des

émeutes, comme dans la nuit du 17 au 18 mai 1979 à Longwy³.

Que la conscience communautaire renforce l'action ouvrière, en particulier pendant les grèves, l'exemple des mineurs anglais, français ou belges le montre. Mais il est impossible d'y voir la « base » de l'action ouvrière. Hoggart le dit nettement : la culture populaire se méfie de la politique et la solidarité ouvrière est très éloignée du militantisme des syndiqués actifs. Il s'agit d'une conscience défensive, tournée vers elle-même plus que vers la société, considérée comme un environnement hostile. De là, une vie sociale renfermée, dominée, dit Hoggart, par la figure de la mère. Frémontier⁴, dans sa récente enquête en France, observe les mêmes traits de la culture ouvrière, centrée ici aussi sur la famille et sur le concret, sur ce qu'il appelle les mythes du chez-soi et de l'entre-soi. Les ouvriers français préférèrent massivement l'habitat pavillonnaire au H.L.M. et recherchent un milieu social homogène en même temps que leur autonomie familiale⁵.

La communauté est parfois même vécue par les ouvriers comme une création du paternalisme patronal et elle peut être rejetée, surtout par les jeunes. Ce n'est pas toujours là où la solidarité communautaire est la plus forte que se développe le plus l'action syndicale. L'idée a pourtant été bien défendue par Kerr et Siegel, montrant que dans onze pays industriels la propension à la grève est la plus forte dans les mines, la marine et les ports, c'est-à-dire, expliquent-ils, dans des communautés homogènes et isolées, assurant des travaux pénibles et sans sécurité d'emploi⁶. Mais cette thèse est moins claire qu'il ne semble, puisque la propension à la grève apparaît liée à la fois à la force et à l'isolement d'une communauté et à la dureté des conditions de travail. Si elle a été interprétée comme la preuve de l'importance du premier facteur, on peut préférer l'hypothèse inverse. De mauvaises conditions de travail et d'emploi, associées à une force de pression importante, peuvent expliquer la fréquence des ruptures du contrat de travail. Inversement, prenant l'exemple de la France, Edward Shorter et Charles Tilly⁷ ont montré que l'activité syndicale et en particulier les conflits du travail étaient des phénomènes surtout urbains, facilités par l'existence d'un marché du travail diversifié et d'un

système politique plus complexe que dans les communautés isolées, souvent dominées par un unique employeur⁸.

Les résultats de Clark Kerr et Abraham Siegel ne démontrent pas la thèse qui veut faire de l'action syndicale l'expression directe d'une solidarité communautaire. En revanche, il est vrai que l'action syndicale est souvent éloignée de l'espoir de transformer la société, en raison du sentiment qu'il est impossible d'échapper à une détérioration continue des conditions de travail et de vie, et donc du désir de défendre ou de reconstituer une communauté ouvrière autonome, protégée des assauts d'un monde hostile.

Une étude menée auprès d'ouvriers de la sidérurgie lorraine⁹, en pleine période d'expansion économique, a montré qu'ils se représentaient l'histoire comme un déclin continu de la condition ouvrière, renversé seulement, et pour un temps bref, par de grands mouvements sociaux et politiques : le Front populaire, la période de la Libération. Ce qui renvoie à l'affirmation d'une communauté de privation, d'exploitation, d'aliénation, qui prend une force pressentie prophétique : l'action ouvrière doit reconstituer une communauté égalitaire, libérée du mal. Une nouvelle Jérusalem ? Il existe dans le monde ouvrier — comme dans le monde rural, quand il est atteint par de grandes transformations économiques, sociales et politiques, dans le Congo de la colonisation ou dans le Brésil de la fin de l'Empire par exemple — des mouvements qu'on pourrait nommer de « réforme » pour définir la volonté de retourner à une liberté et à une égalité primitives. La thèse longtemps officielle du parti communiste français sur la paupérisation de la classe ouvrière, bien qu'en contradiction avec les faits, a exercé une grande influence, parce qu'elle exprimait à sa manière cette conscience défensive de catégories sociales qui manifestent leur conscience de dépendance, de non-contrôle du changement social, en termes de chute et qui rêvent, plus que d'un avenir radieux, d'un retour à une autonomie, à la fois intégration communautaire et rupture sociale, égalité interne et libération des contraintes externes.

Sous des formes atténuées, l'action syndicale est constamment défensive, pour sauvegarder un emploi, une qualification et donc une rémunération menacés par de nouvelles

méthodes de production (la lutte récente des ouvriers du Livre, en particulier à la Néogravure¹⁰, en est un bon exemple), pour s'opposer aussi à la fermeture d'une usine décidée par un groupe financier ou industriel lointain¹¹ ou simplement à de nouveaux horaires de travail qui bouleversent la vie personnelle ou familiale.

L'explication de l'action collective par la défense d'une identité, d'une culture ou, comme disent certains chercheurs, d'une « communauté pertinente¹² », reste pourtant toujours à la fois faible et confuse. Confuse parce que sous le nom de culture se réintroduisent toujours des rapports sociaux, surtout de travail, quand on parle d'un groupe en grève. Faible, parce que le propre de l'identité collective est d'être menacée par tout changement qui modifie ses relations avec l'environnement, de sorte qu'un conflit collectif n'est porté par la défense de l'identité que s'il semble perdu d'avance; sinon, il faut négocier, passer des compromis, donc modifier la situation intérieure, ce qui affecte la communauté. Si une ville ouvrière est menacée par la fermeture de l'usine qui la fait vivre, elle défend son existence et mobilise sa conscience communautaire; mais si elle aperçoit des chances de succès, elle doit faire appel à d'autres types d'action, exercer des pressions calculées, informer, négocier. En outre, la plus grande partie des conflits du travail ne sont pas aussi extrêmes et visent au contraire à aménager certains changements, ce qui est dangereux pour une communauté et son intégration. Mais si la pure défense communautaire bloque l'action, une démarche idéologique peut la paralyser tout autant, pour des raisons inverses : en regroupant les éléments les plus militants, elle divise le groupe concerné. Ce qui souligne l'importance de la défense communautaire comme forme élémentaire de la mobilisation. L'action ouvrière ne peut pas être réduite à la défense d'une identité : elle met en cause des rapports sociaux. Première conclusion, à laquelle conduit de manière complémentaire le paradoxe d'Olson : si la recherche rationnelle de biens collectifs ne peut pas expliquer, comme il le dit justement, la participation à l'action collective, n'est-ce pas parce que l'acteur syndical se définit non comme un groupe d'intérêt, mais comme une catégorie qui conteste les rapports de domination dans lesquels elle est

placée? Conclusion qu'on ne peut évidemment pas attribuer à Olson lui-même.

En fait, l'intérêt qui se porte à nouveau vers des thèmes caractéristiques de la pensée sociale du siècle dernier pourrait bien manifester aussi le recul des formes traditionnelles de mobilisation ouvrière; un mouvement qui s'affaiblit devient défensif et, surtout, proteste contre une exclusion ou une discrimination, plutôt qu'il n'espère changer la société. De plus, la segmentation du marché du travail et une conjoncture économique défavorable poussent à une différenciation des revendications, ce qui donne l'illusion qu'elles peuvent être comprises comme la défense de communautés particulières. En réalité, il faut reconnaître dans ces types d'action des formes affaiblies d'un mouvement social. Ce n'est donc pas la défense communautaire qui constitue la base la plus solide des mouvements sociaux.

LA RÉVOLTE PROLÉTAIRIENNE

Le thème de la défense communautaire peut prendre un sens opposé à celui qui vient d'être évoqué. Il n'indique plus alors la présence de valeurs positives, mais celle de la privation. La communauté ouvrière est définie et unie par la privation, par la condition prolétarienne. Il s'agit bien encore de défense communautaire, car l'action ouvrière n'apparaît pas commandée par des intérêts et par une stratégie économique, mais par une révolte permanente contre des privations intolérables, au nom de droits humains fondamentaux — qu'on les appelle « survie » ou « dignité ». Ceux qui ont apporté leur témoignage direct sur la vie ouvrière, comme Robert Linhart, Charles Boyadjian et surtout Nicolas Dubost¹³, décrivent ce qui est intolérable, physiquement, socialement et moralement, dans certaines formes de travail ouvrier. Ils font apparaître la réalité d'une souffrance et d'une révolte plus élémentaires, plus constantes que l'action consciente et organisée. Un observateur participant non militant comme Renaud Sainsaulieu¹⁴ a senti de la même manière le poids de la fatigue, la distance sociale entre les O.S. et l'encadrement, et la force d'une solidarité qui n'est ni politique ni idéologique, mais défense

pratique contre le poids matériel de la condition ouvrière. La C.F.D.T. a plus insisté que les autres organisations syndicales sur cette défense de la personne. « Tout homme a droit à être traité comme une personne », dit le préambule de l'Article 1^{er} de ses statuts, rédigés en 1964¹⁵. Et elle a mené des actions importantes en faveur des travailleurs les plus défavorisés, qui sont aussi les moins organisés. Pierre Dubois¹⁶ a cherché dans une longue série de travaux à isoler cette conscience prolétarienne élémentaire, qui résiste à toute mise en forme syndicale et politique, même si elle l'utilise, et qui s'exprime plus directement par le freinage ou même par le sabotage que par la négociation. Les rapports sociaux de travail ne sont pas seulement des conflits entre deux projets de gestion de l'activité industrielle; ce sont d'abord des relations de violence imposée, subie, exercée. Beaucoup d'autres préfèrent des termes plus psychologiques : le travail ouvrier impose une frustration qui déclenche des agressions. Les révoltes et la violence ouvrières ne sont pas seulement instrumentales; elles expriment surtout une situation intolérable, sans pouvoir ni vouloir la résoudre, quelquefois même en conduisant ceux qui la subissent à l'autodestruction.

Mais ces analyses expliquent moins l'action ouvrière que ce qui la freine, qui détruit la capacité d'action de ceux qui sont épuisés par la fatigue, isolés les uns des autres par la division des tâches et les politiques d'encadrement. Karl Marx, dans *L'idéologie allemande* et *Le manifeste communiste*, insistait sur les divisions que produit entre les ouvriers l'organisation capitaliste du travail. Ses remarques restent aussi justes qu'il y a plus d'un siècle, car le propre de l'industrie est d'imposer aux ouvriers des formes d'organisation du travail qui leur enlèvent le contrôle, la maîtrise de leurs gestes, de leur cadence de travail. La conscience prolétarienne peut conduire au refus du travail mais celui-ci est le plus souvent impossible, sauf pour de courtes durées. Elle peut animer aussi de grands soulèvements, de véritables émeutes industrielles, mais elle ne parvient pas à élaborer de contre-projet ni par conséquent de stratégie. Les révoltes prolétariennes ne prennent d'importance que quand elles se lient, non pas au syndicalisme et à ses actions propres, mais à une volonté de rupture politique : ce qui était le cas en

France à l'époque du syndicalisme révolutionnaire du début du siècle et le fut à nouveau en Italie dans les années qui suivirent l'autome chaud.

La révolte prolétarienne ne conduit pas plus que la défense communautaire à la formation du mouvement ouvrier, c'est-à-dire d'une action conflictuelle organisée pour transformer le mode social de gestion de l'économie industrielle. En revanche, il est impossible qu'un tel conflit prenne une forme radicale, s'il ne mobilise pas la révolte prolétarienne. Celle-ci n'est pas négociable et résiste à la transformation de l'action syndicale en force de pression politique.

Les manœuvres et les O.S. se définissent mieux par ce qu'ils n'ont pas que par ce qu'ils possèdent, par la privation d'autonomie et de qualification que par l'attachement à une culture ouvrière. Isolés, ils restent bien loin de pouvoir transformer leur colère en action organisée et insérée dans le champ des décisions économiques et sociales. La révolte prolétarienne, comme la défense communautaire, explique les ruptures et les émeutes mieux que l'organisation d'une action collective continue et capable d'élaborer une stratégie.

LA REVENDICATION ÉCONOMIQUE

C'est pourquoi les analyses classiques de l'action syndicale ont rarement accordé beaucoup d'importance à la défense culturelle ou à la résistance à l'agression. Elles ont au contraire constamment associé la formation d'une action collective avec la défense d'intérêts économiques, expliquant que les syndicats ne se sont pas formés pour exprimer la révolte ouvrière mais pour défendre les salaires et obtenir de meilleures conditions de travail pour une catégorie de salariés. Sidney et Béatrice Webb, dans leur ouvrage classique *La Démocratie industrielle*¹⁷, donnent une explication directement économique de la formation des syndicats : leur rôle est de défendre le prix du travail. Ce qui peut prendre trois formes différentes : défense des intérêts acquis par la définition et le contrôle des règles d'apprentissage et des classifications professionnelles, contrôle de l'offre de main-

d'œuvre, enfin revendication d'un salaire vital et de conditions normales d'hygiène et de sécurité, quelle que soit la situation du marché. Cette action revendicative, réduite à ses formes les plus simples, conduit au syndicalisme de marché (*business unionism*) bien défini par un dirigeant syndical anglais cité par Hugh Clegg¹⁸ : « C'est le rôle du syndicat de vendre de la main-d'œuvre et d'en tirer le meilleur prix possible. Le syndicat vend différentes qualités de main-d'œuvre et sur des marchés différents ; il doit en tenir compte dans les marchés qu'il conclut. Aucun commerçant qui veut se maintenir sur le marché ne peut se permettre de tricher ou de pousser à fond ses avantages en toute circonstance. Les commerçants qui réussissent le mieux sont ceux qui gardent de bonnes relations avec leurs clients ; le syndicat, lui aussi, doit agir ainsi. » Cette conception est renforcée par le relevé des causes reconnues des grèves : les revendications économiques occupent presque toujours la première place, loin devant la défense des conditions de travail, la reconnaissance des droits syndicaux ou la solidarité avec d'autres travailleurs ne venant qu'en troisième lieu¹⁹. De Marx à T. H. Marshall²⁰, la plupart des observateurs affirment que le rôle principal des syndicats est de dépasser la concurrence qui oppose les travailleurs les uns aux autres. « Les individus séparés ne forment une classe que dans la mesure où ils ont à mener une bataille commune contre une autre classe ; sinon ils sont en état d'hostilité à l'égard les uns des autres en tant que concurrents », écrit Marx dans *L'idéologie allemande*, et Marshall, quand il distingue trois niveaux ou types de conflits, définit le premier comme concurrence entre des acteurs apportant le même type de contribution. Il faut qu'ils arrivent à s'unir au lieu de se combattre pour devenir capables de défendre collectivement leurs salaires et, a fortiori, de combattre le capitalisme. Des psychosociologues ont donné une expression plus formalisée de cette conception. Odile Benoit a construit quatre types de comportements ouvriers en croisant deux dimensions : forte ou faible contribution, forte ou faible rétribution. Ceux qui apportent peu et reçoivent beaucoup sont très dépendants de l'entreprise, tandis que ceux qui sont dans la situation inverse sont les plus agressifs. La faiblesse conjointe des deux termes produit la marginalité, et l'association d'une

forte contribution et d'une forte rétribution produit un marchandage constant, donc une grande activité syndicale mais très engagée dans la vie de l'entreprise (situation qui est souvent celle des techniciens²¹). Cette typologie suppose un véritable calcul économique de la part des ouvriers et une capacité d'adapter leur comportement collectif à la nature du marché du travail sur lequel ils sont placés en fonction de leur qualification et de la demande de main-d'œuvre. La conception du syndicat comme agent économique a inspiré un si grand nombre d'études qu'elle peut sembler dominante. En particulier, d'innombrables travaux d'économistes ont cherché, depuis Simiand, à établir des relations entre les phases de la conjoncture et l'activité syndicale. Les meilleures de ces études, comme celles de Simiand lui-même, montrent que le syndicat, au lieu de suivre la conjoncture, de la refléter dans son action, est capable d'anticiper les variations du marché du travail. Dans cette perspective, même les grèves sauvages peuvent être expliquées comme des réponses à une conjoncture économique et sociale. De nombreux observateurs soulignent qu'à partir du milieu des années soixante, en Europe, les gouvernements, devant l'approche de la récession, essayent d'imposer une politique des revenus, tandis que les entreprises font des efforts de rationalisation et essaient d'élever les cadences de production, s'efforçant de surmonter le déclin de leur taux de profit; cela provoque des réactions syndicales et, plus largement, ouvrières, qui débordent souvent le cadre des négociations établies au cours de la période antérieure²².

Mais, quelle que soit l'importance de ces études, elles rencontrent vite leurs limites. Elles ne tiennent pas assez compte de la réalité syndicale elle-même, de la transformation qu'elle apporte au marché du travail et donc de la nécessité de l'étudier comme un agent politique et non pas seulement économique. Shorter et Tilly résumant bien l'intérêt et les limites de cette approche en observant qu'avant la Première Guerre mondiale, la nature des grèves et leur rapport avec la conjoncture économique sont à peu près les mêmes dans les principaux pays industriels, tandis qu'en suite les facteurs politiques jouent un rôle croissant, accentuant les différences entre les pays. Il est impossible de

maintenir la fiction d'un syndicalisme de marché, alors que celui-ci est largement déterminé par les rapports entre les partenaires sociaux et par les interventions du gouvernement.

LES NÉGOCIATIONS COLLECTIVES

Cette transformation est si nette que les études sur l'action syndicale, d'abord dominées par l'analyse économique, tendent à s'identifier, depuis la Seconde Guerre mondiale, avec l'étude des négociations collectives. Parallèlement, il semble de plus en plus difficile d'établir des relations directes entre conjoncture économique et action syndicale; beaucoup d'économistes du travail vont même jusqu'à exprimer de grands doutes sur les effets réels de la pression syndicale sur le mouvement des salaires.

La capacité syndicale de négocier non seulement les conditions de travail, mais le mode de fonctionnement des entreprises peut parfois être définie en termes entièrement économiques, de rapports contractuels entre employeurs et travailleurs; le plus souvent elle s'exerce plus largement, transforme l'exercice de l'autorité et la prise de décision; quelquefois, elle s'étend jusqu'à la participation à la gestion, à la cogestion et même à une autogestion de type yougoslave. Le patronat résiste presque toujours à cette pénétration de l'action syndicale dans l'entreprise. L'Union des industries métallurgiques et minières (U.I.M.M.) écrit dans son *Livre bleu* de 1933²³: « L'exercice de l'action syndicale à l'intérieur de l'entreprise enlèverait manifestement à cette dernière la conviction qu'elle doit conserver d'être exclusivement un lieu de travail où la neutralité est essentielle. » Même si, en France, la section syndicale d'entreprise n'a été reconnue que par la loi de décembre 1968, des accords d'entreprise avaient déjà été conclus, d'abord à la Régie Renault, et l'idée que l'action syndicale doit se limiter à négocier les salaires ou seulement des minima professionnels ou interprofessionnels avec les syndicats patronaux était de plus en plus en contradiction avec les pratiques. La même U.I.M.M. reconnaissait en 1957 les avantages de l'accord Renault: « Ce fut l'avantage de l'accord Renault, au

moment le plus critique des événements de l'automne 1955, d'avoir efficacement contribué à enrayer l'agitation et la violence. » Dans d'autres pays que la France, la tradition des accords généraux entre partenaires sociaux est si ancienne et si forte que l'essentiel des négociations se place à ce niveau. C'est le cas de la Suède, depuis les célèbres accords de Saltsjöbaden en 1938 entre la centrale ouvrière et l'organisation patronale, également désireuses de parvenir à un accord contractuel et de limiter l'intervention de l'État. Aux États-Unis au contraire, c'est au niveau de l'entreprise que se place la négociation collective. Ces différences entre pays induisent triels tiennent à l'état des relations des partenaires sociaux entre eux et de leurs rapports avec l'État, ce qui montre l'importance des déterminants institutionnels, politiques, et non pas seulement économiques, de l'action syndicale.

En France, une conception très élaborée des négociations collectives a été présentée par Gérard Adam et Jean-Daniel Reynaud²⁴. Ces auteurs posent que les acteurs poursuivent des fins rationnelles, mais ils acceptent l'idée de Flanders que la négociation aboutit moins à des avantages économiques qu'à des règles de « *job regulation* ». « Ce que vise un conflit, ce qui se négocie pour le conclure, ce sont aussi les futures positions de pouvoir de chacun. » Ce qui les conduit à définir la situation de conflit comme « rencontre provisoire entre les groupes sociaux qui gardent des objectifs et des rationalités distinctes, qui visent à long terme (au vrai : à terme indéfini) et supputent leur réserve de pouvoir ». Ils concluent : « Le conflit n'est qu'une forme de négociation. » Cette importance donnée au conflit pour le pouvoir ne s'éloigne qu'en apparence d'une conception économique de l'action syndicale, puisque la conception du pouvoir à laquelle se réfèrent les auteurs est proche de celle de Talcott Parsons, qui a constamment insisté sur le parallélisme de l'argent et du pouvoir. Comme il est difficile de réduire la négociation salariale à un jeu à somme nulle, parler, avec ces auteurs, de jeu mixte, c'est-à-dire en partie à somme nulle et en partie à somme non nulle, est l'analyse la plus proche possible d'une conception économique des conflits collectifs de travail. Les « jeux glissants » des partenaires qui s'affrontent dans le conflit et la négociation tiennent compte

de la modification des enjeux en cours de partie, c'est-à-dire des efforts des joueurs pour modifier les règles du jeu. Le jeu est une stratégie dont les objectifs ne sont en réalité ni des avantages matériels, ni le pouvoir au sens fort — politique — de ce mot, mais l'influence, c'est-à-dire la capacité de modifier, à son avantage, les règles du jeu. L'importance de cette conception est d'isoler un niveau important de l'action syndicale, qui se situe entre la simple recherche d'avantages sur le marché du travail et la volonté non négociable, quoique modulable, de transformer le mode de domination économique et sociale. Mais ce niveau ne peut être privilégié que si les partenaires sociaux peuvent être isolés, dans leur face à face et dans leur interdépendance au sein d'un univers proprement économique. En France, cela n'a jamais été la situation réelle, mais a correspondu à une volonté de donner plus d'importance et d'indépendance aux relations contractuelles, en limitant les interventions de l'État. L'étude des relations professionnelles semble alors se substituer à celle du mouvement ouvrier.

Luites des classes et revendications salariales semblent pouvoir être les unes et les autres exprimées dans le même langage général, celui des négociations et des conflits. C'est pourquoi l'école des relations industrielles s'est développée, surtout aux États-Unis et en Grande-Bretagne, pendant la grande phase d'expansion économique de l'après-guerre. Le principe anglais du volontarisme a été renforcé par la capacité financière ou politique des employeurs de céder à la pression des salariés dans les secteurs les plus dynamiques et aussi dans le secteur public. En Allemagne, cette tendance à associer la négociation à la vie économique de l'entreprise n'a cessé de se développer, avec un contrôle accru des syndicats sur la représentation du personnel et avec l'extension de la cogestion. Mais, dans beaucoup de cas, les stratégies patronale et syndicale ont été débordées par la capacité de pression directe de certaines catégories, s'appuyant sur une position favorable sur le marché du travail et sur ce que les Anglais nomment « coutumes et pratiques » et qui est renforcé en Grande-Bretagne par le maintien important du syndicalisme de métier. De là des blocages économiques dénoncés par la commission Donovan (1968). Là où l'organisation syndicale était plus faible, comme en

Italie et surtout en France, les revendications de base ont débordé plus nettement encore les organisations syndicales. Jean-Daniel Reynaud dans un article récent²⁵ donne même une valeur générale à ce qui pouvait apparaître comme la déformation des règles normales de la négociation. Il insiste sur les oppositions d'intérêts et de « rationalité » entre les acteurs et refuse tout principe d'unification des conflits. Les revendications se diversifient au contraire de plus en plus, selon lui, de sorte que la vie sociale serait faite d'un grand nombre de conflits particuliers qui, d'abord au niveau de chacun, puis à un niveau plus général, sont partiellement et provisoirement stabilisés par des règles juridiques qui transforment les rapports professionnels en règles de la vie sociale. Le fait que Jean-Daniel Reynaud appelle ces conflits particuliers des conflits de classes ne peut que créer une confusion, à vrai dire vite corrigée par l'ensemble de cette analyse ouvertement durkheimienne. En revanche, il est dans la logique d'une analyse menée en termes de conflits négociés de parler non pas des rapports entre les acteurs, mais de leurs différences, donc de leurs oppositions d'intérêts. Il faut partir du conflit pour parvenir à la négociation, mais c'est à partir de la négociation et de son institutionnalisation que les conflits sont définis. Dire qu'ils peuvent porter sur les règles du jeu elles-mêmes signifie clairement qu'il ne s'agit ici que de stratégie et qu'il faut éliminer toute référence à un mécanisme social central.

De telles analyses correspondent bien aux principales pratiques des organisations syndicales dans la période récente, moins bien aux grands soulèvements du monde ouvrier qui ont bouleversé la plupart des pays industriels, plus mal encore, nous le montrerons, à l'état actuel de la conscience ouvrière.

LA PRESSION POLITIQUE

A côté du modèle libéral de négociation directe entre patronat et syndicats se maintient et probablement se développe un modèle qui prend des formes très diverses, mais toutes marquées par une forte intervention de l'État, de sorte que le jeu à deux est remplacé par les relations entre

l'État et ceux qu'on nomme les partenaires sociaux. Parfois l'action de l'État accompagne ou même déclenche une action autonome du mouvement ouvrier. Tel est le cas du Front populaire en France ou du New Deal aux États-Unis. Shorter et Tilly observent que les grèves en France se déclenchent par vagues, qui se placent dans des années où la classe ouvrière soit acquiert, soit perd de l'influence politique : 1899, après l'entrée de Millerand dans le gouvernement Waldeck-Rousseau; 1906, après la victoire socialiste aux élections; 1919-1920, au lendemain de la guerre; 1936, année du Front populaire; 1947, après l'expulsion des communistes du gouvernement; 1968, au moment de la crise générale du système politique. Les conflits du travail seraient donc plutôt des manifestations politiques par lesquelles les salariés de l'industrie se défendent contre une réduction de leur influence politique ou se mobilisent pour obtenir qu'elle s'accroisse. « Il y a une relation régulière et étroite entre l'organisation industrielle, les bases organisationnelles de la vie de la classe ouvrière, la participation ouvrière à la vie politique et l'activité de grève²⁶ ». La même thèse est défendue sous une forme voisine par un autre excellent analyste de l'action syndicale, Alessandro Pizzorno²⁷ : « Les périodes de déstabilisation et de conflit sont celles où les syndicats ne peuvent pas ou ne veulent pas échanger leur modération pour du pouvoir ou encore ne peuvent pas ou ne veulent pas empêcher de nouvelles « entrées » dans le système politique et la formation de nouvelles identités collectives. »

Dans cet esprit, on peut avancer l'idée que quand le changement de gouvernement s'opère dans un sens défavorable aux syndicats, ce qui leur interdit d'échanger une modération dans le présent contre des gains futurs, les syndicats ou leurs bases lancent des actions offensives. Cette orientation politique des syndicats est plus marquée dans les périodes de difficultés économiques, quand il s'agit de se faire garantir des acquis par l'État plutôt que d'obtenir des employeurs de nouveaux avantages, ce qui est plus facile pendant les périodes d'expansion.

Au-delà de ce rappel des effets de la conjoncture sur l'action syndicale, comment ne pas voir l'interdépendance croissante du gouvernement, du patronat et des syndicats

pour gérer une situation marquée aujourd'hui par le chômage et l'inflation, dont les causes, non moins que les effets, sont autant sociales qu'économiques? La gravité de la crise de la société et de l'économie britanniques explique que ce soit en Angleterre que les syndicats aient eu à faire les plus grands efforts pour passer d'une politique de défense professionnelle et communautaire et d'une action de pure négociation collective, à une politique suivie de « contrat social », non sans difficulté ni ruptures. Cette notion établit une relation, autrefois négligée ou refusée, entre les augmentations de salaire, l'inflation, et la compétitivité de l'industrie nationale.

De même que l'analyse purement économique de l'action syndicale fut remplacée après la guerre par celle des relations contractuelles entre partenaires sociaux, ne voit-on pas, depuis la fin des années de grande expansion, une théorie proprement politique du syndicalisme remplacer une conception encore fortement économique des relations industrielles? Il s'agit moins ici d'évoquer un syndicalisme politiquement révolutionnaire, même dans le cas italien, que de souligner l'interdépendance des partenaires sociaux et de l'État. De là le succès de la notion de corporatisme, développée par plusieurs politologues et sociologues²⁸ et appliquée au syndicalisme, en particulier par Colin Crouch²⁹. Les syndicats, en défendant l'emploi, en se préoccupant donc de la survie et du développement des entreprises, ne sont-ils pas conduits à ce que Crouch nomme « corporatisme négocié »? Au lieu de défendre les travailleurs contre l'entreprise, ils deviennent les représentants d'une activité économique ou d'une catégorie sociale auprès de l'État, aux décisions duquel ils participent de plus en plus. Ce corporatisme est plus marqué encore dans le secteur public : les syndicats d'E.D.F. sont associés à la politique de l'entreprise et l'ont souvent directement soutenue. Les syndicats d'enseignants, plus largement encore associés à la gestion du système d'enseignement, ne parlent-ils pas au nom de l'École? Alors que la cogestion à l'allemande reste une forme accentuée de négociation collective et n'implique pas directement d'accord entre les syndicats et l'État, dans beaucoup de pays le syndicalisme des salariés et celui des patrons entrent dans le système politique. Ce qui n'implique nullement qu'ils ren-

cent à défendre leurs mandants, mais signifie le remplacement de la lutte de classe par la défense de l'économie nationale, comme condition première de l'amélioration du sort des travailleurs.

Ainsi semble se dessiner un sens général de l'évolution du syndicalisme : révolutionnaire quand il était réprimé, il deviendrait corporatif quand il est étroitement associé aux grandes décisions économiques et sociales. C'est donc le rapport au pouvoir politique et la capacité syndicale de pression politique qui détermineraient la forme de l'action syndicale.

LES MODES D'INDUSTRIALISATION

Les conceptions politiques de l'action syndicale peuvent s'élargir encore et tendre à inclure celle-ci dans l'ensemble du processus d'industrialisation. Celui-ci appelle nécessairement une institutionnalisation des relations changeantes entre la main-d'œuvre et les autres conditions économiques et techniques, sociales et politiques de production. De là, l'importance du courant d'idées lancé par Clark Kerr³⁰. On peut ne pas partager la thèse de la convergence entre les modes d'industrialisation que défend cet auteur sans pour autant rejeter son intention principale, qui est de mettre en relation des formes de relations professionnelles et d'action ouvrière avec des modes d'industrialisation et en particulier avec la nature de l'élite qui les dirige. Ce point de vue ne se confond pas avec les explications « politiques », déjà évoquées, de l'action syndicale; il s'agit d'une autre perspective, privilégiant non plus le fonctionnement des sociétés industrielles, mais leur développement, c'est-à-dire leur mode d'industrialisation. Cette perspective devient dominante dans les pays dits en voie d'industrialisation, car le syndicalisme y est mieux défini par sa place dans un système politique de gestion du développement que dans des rapports de production encore peu autonomes et peu développés.

Pour les pays industriels d'Europe occidentale et d'Amérique du Nord, le caractère réformiste ou révolutionnaire des forces politiques ouvrières a été expliqué, depuis Engels

et Lénine jusqu'aux sociologues politiques contemporains, par deux facteurs principaux. Le premier est la présence ou l'absence de traditions « féodales » dans les pays considérés, c'est-à-dire du maintien, au-delà de classes définies économiquement, de *Stände* au sens weberien, communautés définies par un type de vie et de relations sociales, dans le cadre d'une hiérarchie reposant sur des critères de supériorité sociale et culturelle plus que de simple domination économique. Le second est le degré d'ouverture du système politique, variable selon que l'on considère les droits syndicaux ou les droits proprement politiques. Plus on s'approche de sociétés « modernes », sans passé « féodal », et dont le système politique a rapidement donné aux ouvriers des droits tant politiques que syndicaux, et plus on rencontre une classe ouvrière réformatrice, des idées et des partis socialistes sans grande influence et un grand développement des relations contractuelles. Seymour Martin Lipset³¹ a récemment construit une analyse comparative des pays industriels qui apporte une réponse à la question déjà posée par Werner Sombart en 1906 : « Pourquoi n'y a-t-il pas de socialisme aux États-Unis ? » Dans sa typologie, le cas opposé

OBTENTION DE DROITS		TYPE DE SYSTEMES DE CLASSES	
Economiques	Politiques	Non-rigides	Rigides
Tôt	Tôt	Faible conscience politique Faibles syndicats de pure défense (États-Unis)	Faible conscience politique Syndicats réformatrices forts (Grande-Bretagne)
Tôt	Tard	Fortis partis et syndicats réformatrices (Pays-Bas)	Partis radicaux, syndicats forts (Allemagne)
Tard	Tôt	Partis réformatrices, faibles syndicats radicaux (Suisse)	Partis réformatrices forts Syndicats radicaux (France)
Tard	Tard		Mouvements révolutionnaires (Russie, Finlande)

à celui des États-Unis est celui de la Russie et de la Finlande, qui ont connu un système de classes rigide et un système politique fermé, n'accordant que tardivement aux ouvriers des droits politiques et syndicaux d'ailleurs fort limités. Lipset souligne que la France a reconnu de bonne heure aux ouvriers des droits politiques, mais tardivement et de manière limitée des droits syndicaux.

Cette analyse explique les orientations politiques de l'action ouvrière. Elle reste volontairement extérieure au domaine des rapports de travail et ne peut par conséquent expliquer entièrement les grandes poussées syndicales liées au développement de la production de masse au début du siècle, dans les années trente et au début des années soixante-dix. Mais elle souligne que l'étude de la conscience ouvrière et des luttes de classes ne peut pas remplacer une étude du comportement politique des organisations ouvrières. Autant la première doit être centrée sur l'expérience ouvrière, autant la seconde est commandée par la nature du système politique et des rapports de pouvoir.

Cette analyse comparative des politiques ouvrières en fonction des différents types de changement social est au plus loin de l'étude de la communauté ouvrière et de ses modes de défense. L'une et l'autre sont très éloignées des études plus économiques sur les revendications salariales et les négociations collectives. Cela montre que l'action syndicale peut être analysée selon de nombreuses perspectives différentes et qu'un événement particulier, telle une grève, peut revêtir plusieurs significations. Rien ne permet de condamner a priori le recours à l'un ou l'autre de ces types d'analyse; on peut seulement s'opposer à la prétention de n'importe laquelle d'entre elles d'apporter une explication générale, suffisante pour écarter les autres. Ce qu'on nomme le mouvement ouvrier est une autre signification de l'action syndicale, différente de celles qui viennent d'être décrites, et dont nous ne prétendons nullement qu'elle remplace toutes les autres.

NOTES DU CHAPITRE 1

1. Maurice Halbwachs, *La classe ouvrière et les niveaux de vie*, Alcan, 1912.
2. Richard Hoggart, *The Uses of Literacy*, Chatto & Windig, 1957. Tr. fr. *La culture du pauvre*, Ed. de Minuit, 1970.
3. Claude Durand, *Chantage et Violence*, Galilée, 1981.
4. Jacques Frémontier, *La vie en bleu*, Fayard, 1980.
5. Alain Touraine, avec Nicole Cleuzou et Françoise Lentin, *les H.L.M., un habitat petit-bourgeois*, C.R.U., 1966.
6. Clark Kerr, Abraham Stegel, « The interindustry propensity to strike. An international comparison », in : *Industrial Conflict*, sous la direction de A. Kornhauser, McGraw Hill, 1954, p. 190-196.
7. Edward Shorter, Charles Tilly, *Strikes in France, 1830-1968*, Cambridge University Press, 1974.
8. Michel Verret, *l'Espace ouvrier*, Armand Colin, 1979.
9. Jacques Dofny, Claude Durand, Jean-Daniel Reynaud, Alain Touraine, *les Ouvriers et le Progrès technique*, Armand Colin, coll. « Sciences sociales du travail », 1966.
10. Bernard Bollier, *Lutte sociale dans l'industrie graphique. Les imprimeries du groupe Neogravure, 1973-1980*, E.H.E.S.S., 1982.
11. Parmi les nombreuses études sur les grèves de ce type, cf. le classique *The Strike de Lloyd Warner*, Yankee City Series, n° 4, Yale University Press, 1947.
12. G. Groux, M. Mariani, M. Mercier, D. Segrestin, M. Roy, M. Tripier, *Les Communautés périmées de l'action collective*, C.N.A.M., 1981, Cf. aussi Renaud Sainsaulieu et Pierre Eric Texier, *Les fonctionnements collectifs de travail. De l'expérimental au durable*, C.O.R.D.E.S., 1980, et E. Reynaud, « Identités collectives et changement social : les cultures collectives comme dynamique d'action », *Sociologie du travail*, 1982-2, p. 159-177.
13. Robert Linhart, *L'Étahlé*, Minuit, 1978. Charles Boyadjian, *La nuit des machines*, Presses d'aujourd'hui, 1978. Nicolas Dubost, *Films sans fin*, Maspéro, 1979.
14. Renaud Sainsaulieu, *L'identité au travail*, F.N.S.P., 1977.
15. Ce thème est constamment repris par Edmond Maire dans *Pour un socialisme démocratique*, Epi, 1972.
16. Pierre Dubois, *Les ouvriers divisés*, F.N.S.P., 1981.
17. Sidney et Beatrice Webb, *Industrial Democracy*, (1^{re} édition, Londres, 1897).
18. Hugh Clegg, *General Union : Study of the National Union of General and Municipal Workers*, Blackwell, 1954, p. 254.
19. Sabine Erbes-Seguin, « Les deux champs de l'affrontement professionnel », *Sociologie du travail*, 1976-2, p. 121-138.
20. T.H. Marshall, *Class Conflict and Social Stratification*, Le Play House, 1938, p. 97-111.
21. « Statut dans l'entreprise et attitude syndicale des ouvriers », *Sociologie du travail*, 1962-3, p. 230-242.
22. Cf. Daniel Soskice, in : Crouch et Pizzorno, *op. cit.*, II, p. 221-246.
23. Cité par François Sellier, *Stratégie de la lutte sociale*, Editions ouvrières, 1961, p. 162.
24. Gérard Adam et Jean-Daniel Reynaud, *Conflits du travail et changement social*, P.U.F., 1978, p. 126-127.

25. Jean-Daniel Reynaud, « Conflits du travail, classes sociales et contrôle social », *Sociologie du travail*, 1980-1, p. 96-115.
26. Shorter et Tilly, *op. cit.*, p. 347.
27. Crouch et Pizzorno, *op. cit.*, t. II, p. 290-293.
28. En particulier par Philippe Schmitter, « Corporatism and Policy Making in Contemporary Western Europe », in : *Comparative Political Studies*, avril 1977, p. 7-38, et par H. Wilensky, *The New Corporatism. Centralization and the Welfare State*, Sage, 1976.
29. Colin Crouch, *Class Conflict and the Industrial Relation Crisis*, Londres, Heinemann, 1977.
30. Clark Kerr, John Dunlop, Frederick Harbison, Charles Myers, *Industrialism and Industrial Man*, Harvard University Press, 1960, en particulier les chapitres 3 et 8.
31. Seymour Martin Lipset, « Radicalism or Reformism : the Sources of Working-Class Politics » (Discours à l'American Political Science Association, 1982), *The American Political Science Review*, Vol. 77, 1983, p. 1-18.

Chapitre 2.

Mouvement ouvrier et syndicalisme

UN MOUVEMENT SOCIAL

A mesure qu'on passe du premier au dernier des modes d'analyse que nous avons évoqués, l'action ouvrière apparaît de moins en moins comme une réponse à une situation et de plus en plus comme un élément actif de cette situation. La négociation collective ou la pression politique en font un acteur du système économique ou politique, alors que la défense communautaire ou la révolte prolétarienne sont des réponses à une situation subie, définie en dehors de l'intervention de l'acteur lui-même. Il faut aller maintenant plus loin. La situation de travail n'est pas seulement un donné auquel l'action syndicale réagit ou qu'elle essaie de modifier dans certaines limites; elle n'est pas seulement une situation culturelle, économique ou politique; elle est aussi la manifestation plus ou moins directe d'un rapport social conflictuel et surtout d'actions sociales antagonistes, de sorte qu'au lieu de pouvoir expliquer les rapports et les mouvements sociaux, elle doit d'abord être expliquée par eux.

Appliquons cette idée générale à la société industrielle. Celle-ci ne se définit pas par des techniques ou par un mode de propriété, par les machines ou par le capitalisme, mais par un rapport de domination sociale. L'industrie est l'organisation du travail, c'est-à-dire la modification autoritaire de la division du travail, des méthodes de fabrication, par les employeurs. Le capitalisme industriel est sorti du capitalisme marchand quand les ouvriers ont été réunis dans la

fabrique et quand le maire de la vente des produits a conquis le pouvoir de modifier le travail lui-même. Mais ce rapport de domination n'est pas seulement matériel. D'une part, les industriels sont des acteurs sociaux et culturels; ils s'identifient à des valeurs culturelles, ils sont rationalistes, moralisateurs; ils sont parfois aussi menés par des convictions religieuses qui les poussent à l'investissement plus qu'à la consommation de type marchand. Représentation difficile à faire admettre en France, où les industriels n'ont jamais été très nombreux ni très visibles, beaucoup moins en tout cas que les « hommes d'affaires », hommes de finance plus que d'industrie, dont les conduites sont souvent inverses de celles qui sont définies ici et qu'on ne trouve guère, dans la France du XIX^e siècle, que dans des centres industriels limités comme Mulhouse ou Roubaix¹.

De leur côté, les travailleurs, en même temps qu'ils subissent une domination sociale et culturelle, participent *positivement* à la culture industrielle et à ses valeurs et, dans le cadre de cette participation, luttent pour arracher les ressources culturelles à la domination des industriels et de leurs alliés politiques et idéologiques et les mettre au service des travailleurs et de toute la collectivité. Il ne s'agit nullement d'affirmer que les industriels ou les ouvriers se placent constamment et exclusivement à ce niveau d'action. Les industriels ont des activités techniques et commerciales, et aussi de surveillance et de répression; les ouvriers subissent la fatigue et les punitions, ont une organisation informelle, participent à une culture populaire. Leur conflit peut se situer à bien des niveaux, dont chacun correspond à une des approches qui ont été décrites. Mais la définition de la société industrielle est que le lieu du rapport social central et du conflit central est la fabrication, donc l'atelier et l'usine.

La société industrielle a donc des limites précises qui sont aussi celles du mouvement ouvrier. Rien n'empêche de penser qu'il existe des conflits de salaires ou des luttes politiques dans tous les secteurs de la vie économique, mais rien n'indique qu'il existe, en dehors de l'industrie, un conflit de classes, et donc un mouvement social central, défini par les rapports de production. Que des instituteurs ou des cadres aient une activité syndicale, on le comprend sans

difficulté. Qu'ils puissent participer directement au mouvement ouvrier semble impossible. De cela, les militants ouvriers n'ont jamais douté: des notions économiquement confuses, comme celle de travailleurs directement productifs, ont un sens sociologique très clair car, dans l'industrie, le conflit principal oppose les travailleurs productifs aux organisateurs qui leur imposent des conditions de travail et de rémunération.

Ainsi, la situation industrielle doit être définie d'abord en termes de rapports entre des acteurs et des mouvements sociaux. L'acteur industriel et l'acteur ouvrier doivent être définis autant par leurs orientations culturelles communes, leur appartenance à la même *culture industrielle*, que par le conflit qui les oppose l'un à l'autre. Certains définissent les chefs et les ouvriers ou les employés par leur différence de position dans une organisation hiérarchisée; c'est le point de vue de Ralf Dahrendorf². Cette analyse est très éloignée de la nôtre; elle indique en fait le passage de la société industrielle proprement dite à une société d'organisation, bureaucratique. Dans la société industrielle, telle qu'elle est définie ici, industriels ou chefs et ouvriers ne s'opposent pas seulement dans des rapports inégaux d'autorité ou même d'influence, mais dans des rapports de domination sociale, domination qui s'exerce sur les principales ressources culturelles produites par la collectivité.

Ce conflit n'est pas une guerre civile; il n'oppose pas deux adversaires n'ayant rien en commun. Il est vrai qu'industriels et ouvriers sont en partie étrangers les uns aux autres, car les industriels sont aussi les membres de l'élite dirigeante et appartiennent à une culture bourgeoise qui leur assure des privilèges, tandis que les ouvriers vivent une culture populaire qui les rapproche des paysans et de l'ensemble des couches populaires. Mais le conflit industriel central ne peut se former qu'entre des adversaires qui ont les mêmes orientations culturelles et qui se disputent la possession et la gestion des mêmes ressources, ici l'industrie et ce qu'elle signifie, dans l'ordre de la connaissance et celui de l'éthique autant que de l'économie. Le mouvement ouvrier et le mouvement des industriels croient également au travail, à la domination de l'homme sur la nature, à l'austérité et à la rigueur morale, au progrès, à l'association

entre industrialisation et libération sociale et morale. Cette convergence n'est, répétons-le, jamais complète. La conscience ouvrière a une autre face, plus libertaire mais aussi plus communautaire, plus tolérante sexuellement et plus dégagée de l'impératif moral du travail, tandis que la conscience patronale est aussi tournée vers l'alliance avec les anciennes classes dirigeantes, vers la jouissance matérielle, vers la recherche quasi militaire de la puissance. Mais le mouvement ouvrier est la partie de l'action ouvrière qui est engagée dans un conflit général pour la gestion et la mise en forme sociale et politique d'orientations et de ressources culturelles valorisées par les deux adversaires. Lorsque Eugène Descamps, ancien secrétaire général de la C.F.D.T., déclare à la fin d'une émission de télévision, en 1982, que le progrès technique serait une bonne chose s'il était mis au service de tous et en particulier des travailleurs, au lieu de ne servir qu'à l'enrichissement des riches et à l'aggravation des conditions de vie et de travail du plus grand nombre, il définit de la façon la plus directe les deux faces de la conscience ouvrière : orientation culturelle favorable à l'industrialisation, opposition au mode de gestion sociale de l'industrie.

Dire que les rapports sociaux s'établissent entre des acteurs veut dire que l'action ouvrière ne peut pas être définie par référence à une situation mais seulement par référence à un rapport de domination et à un champ culturel. Elle ne réagit pas à une situation économique et sociale; elle est par elle-même un projet, dont la rencontre conflictuelle avec celui des industriels détermine l'état des rapports sociaux dans l'entreprise et dans la société. La classe ouvrière ne pouvant donc être définie « objective-ment », la notion qui commande l'analyse n'est plus celle de situation de classe mais celle de *mouvement social*.

Ce mode d'analyse est éloigné de celui qui oppose la classe en soi, définie comme situation, et la classe pour soi, autrement dit l'action politique et idéologique menée au nom de la classe ouvrière. Disons avec force qu'il n'existe pas de classe en soi, qu'il ne peut pas y avoir de classe sans conscience de classe. Cette affirmation est-elle contredite par la fréquente passivité des ouvriers, par le fait qu'une assez importante proportion d'entre eux votent, dans les

principaux pays industriels, pour des partis de droite, ou même que certains participent à des syndicats jaunes ou brisent des grèves? Cette objection est faible. Affirmer qu'il n'y a pas de nationalité sans conscience nationale signifie-t-il que, constamment et en toute circonstance, les citoyens d'un pays n'agissent qu'en tant que tels? Il est évident que chacun d'entre eux a également d'autres statuts sociaux. De même, les ouvriers sont menacés ou non dans leur emploi, sont en mobilité ascendante ou descendante, sont employés dans une entreprise négociatrice ou autoritaire, etc. Comment tous ces aspects de leur situation collective ou personnelle n'auraient-ils pas des effets sur leur comportement? L'action ouvrière, le syndicalisme ne se réduisent pas au mouvement ouvrier. Mais celui-ci est l'aspect de l'action ouvrière qui remet en cause les rapports de production au nom de la production elle-même.

Le mouvement ouvrier n'est pas seulement un mouvement de classe; il est la classe ouvrière en action.

LE CONFLIT CENTRAL

La présence du mouvement ouvrier dans un conflit du travail doit être observable dans les conduites ouvrières elles-mêmes et se manifester par la conscience d'un conflit dont l'enjeu est l'utilisation des forces de production. Dans la mesure où le conflit possède une portée générale, le mouvement ouvrier dépasse les intérêts des catégories particulières. Il est force de mobilisation, prise de conscience, solidarité³. Si la lutte est d'emblée générale, elle est ressentie comme mettant en cause le pouvoir patronal; si elle reste particulière, elle est vécue comme exemplaire. Des catégories peuvent insister sur la particularité de leurs revendications, mais leur action n'implique alors la présence d'aucun mouvement social.

Au contraire, celui-ci en appelle toujours, directement ou indirectement, à la portée générale des demandes et du conflit. Mieux encore, il n'y a pas de mouvement social qui ne soit entraîné par l'image utopique de son propre dépassement, donc de sa victoire et de la destruction de son adversaire. Le socialisme, avant d'être une théorie et une pensée politique, a été et demeure l'utopie ouvrière : « l'usine

aux ouvriers. » Ce collectivisme, pour reprendre un mot tombé en désuétude, est l'objectif de toute lutte qui va au-delà de la négociation possible et croit à la possibilité de détruire la domination subie. C'est ce dépassement des revendications et des négociations qui impose la présence, dans toute action portuse de mouvement social, de thèmes qu'on nomme politiques ou idéologiques. Mots mal choisis, puisqu'il s'agit d'utopie plus que d'idéologie, et de mise en cause d'une domination sociale plus que de volonté de s'emparer du pouvoir politique.

Tout conflit du travail n'est pas une manifestation du mouvement ouvrier et l'action syndicale est menée aussi à d'autres niveaux que celui où se situe le mouvement ouvrier. Inversement, ne pas reconnaître la place centrale du mouvement ouvrier dans l'action syndicale aboutit à mélanger les types d'action les plus divers et à rendre impossible toute analyse sociologique, voire même à imposer un point de vue idéologique niant à priori l'existence du mouvement ouvrier.

Ceux qui suivent attentivement les formes actuelles des conflits du travail sont souvent sensibles à leur croissante diversification. Mais, outre qu'il n'est nullement évident que cette diversification soit plus grande qu'au temps du syndicalisme de métier, cette description n'apporte aucun élément de réponse à la question ici posée de l'unité du mouvement ouvrier. Jean-Daniel Reynaud⁴, qui rejette tout principe d'unité des luttes ouvrières et affirme la « diversité irréductible des rapports de dépendance et d'opposition », critique les idées qui sont défendues ici. Mais notre recherche démontrera que le conflit central auquel nous nous référons n'est pas la simple généralisation ou accumulation de conflits particuliers, ce qui ne pourrait mener qu'à des propositions faibles comme l'opposition des « petits » et des « gros », ou du peuple et de l'État. L'idée défendue ici est que chaque type de société repose sur un rapport central de domination, en même temps que sur un ensemble de modèles culturels qui constituent les enjeux du conflit social principal. Notre affirmation principale est qu'il existe plusieurs types sociaux, définis chacun à la fois par des modèles culturels et des rapports de domination, et de telle sorte qu'il existe dans chacun un conflit central. Dans la

société industrielle, c'est celui qui oppose les industriels et les ouvriers qui subissent l'organisation du travail; dans la société post-industrielle ou programmée, c'est celui qui oppose les technocrates, créateurs de modèles de consommation, et ceux qui sont réduits à être des consommateurs, des usagers, alors qu'ils souhaiteraient être les acteurs de leur propre vie. Même quand le mouvement ouvrier est divisé politiquement et syndicalement, il existe comme tel et ne se réduit nullement à la diversité des revendications professionnelles. Aujourd'hui même, on voit ce qui rapproche et souvent unit un certain nombre de luttes sociales qui portent toutes un nouveau mouvement social, tout en ayant d'autres significations.

L'importance actuelle des particularismes, qui conduit à parler avec raison de professionnalisme ou de corporatisme, ne prend tout son sens que si on l'oppose à l'unité du mouvement ouvrier, si on y voit la décomposition du mouvement populaire propre à la société industrielle, au moment où celle-ci commence à céder la place à la société programmée et où prennent forme et confluent de diverses manières de nouvelles luttes sociales porteuses, au-delà de leur spécificité, d'un nouveau mouvement social. Le syndicalisme, selon les moments, tend à se diversifier et à se fragmenter ou, au contraire, à se centrer soit sur une lutte de classe, soit sur une action politique. Au début des années soixante-dix, l'attention s'est surtout portée vers la resurgence des luttes de classe; à la fin de la même décennie, elle s'est plutôt tournée vers l'affaiblissement de l'action syndicale et vers sa diversification. Ce livre acceptera l'idée d'un affaiblissement du mouvement ouvrier, au moment même où se renforce dans beaucoup de pays, et en France en particulier, l'importance des politiques syndicales dans la gestion des problèmes économiques et sociaux nationaux. Mais cette idée ne prend son sens que si on a défini d'abord ce qui a fait, et fait encore, l'unité et l'importance centrale du mouvement ouvrier.

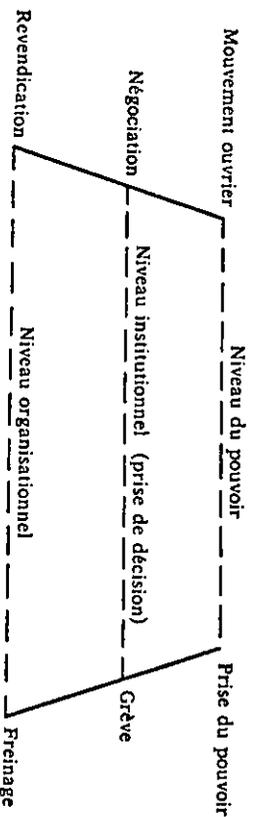
LES NIVEAUX D'INTÉGRATION DU MOUVEMENT OUVRIER

L'action syndicale doit être comprise et analysée d'abord comme expression du mouvement ouvrier, mais tous les

aspects de l'action syndicale ne sont pas des manifestations du mouvement ouvrier. Cette dimension de l'action syndicale n'est pas même toujours la plus importante historiquement, elle n'entraîne pas toujours les conséquences les plus marquées sur le comportement d'autres acteurs sociaux.

Mais on ne peut se contenter de cette prudence. Les différentes significations sociologiques d'un conflit ne s'accumulent pas en désordre pour composer un événement historique complexe. Leurs relations peuvent être étudiées de trois points de vue : on peut les situer les unes par rapport aux autres; rechercher les raisons qui donnent plus ou moins d'importance à chacune d'entre elles; définir les effets du mouvement ouvrier sur les autres aspects de l'action syndicale.

1. L'action syndicale a deux versants : elle défend les intérêts des salariés, s'efforce d'augmenter leur influence et même de renverser le pouvoir des industriels; en même temps, elle résiste à une domination de fait; elle est à la fois offensive et défensive. Ces deux modalités d'action se rencontrent à chacun des niveaux de la vie sociale : au niveau de la vie de travail dans l'atelier et l'entreprise, au niveau des systèmes de décision, au niveau des rapports de classes où se situe le mouvement ouvrier. Le versant « positif » de l'action ouvrière s'élève des revendications aux négociations collectives et au mouvement ouvrier; le versant « négatif » s'élève du freinage ou du sabotage à la grève puis à la « prise du pouvoir ».



Ce tableau doit être lu de deux manières complémentaires. Grève et négociation sont les deux faces du même type d'action, comme l'ont bien dit Adam et Reynaud. En même temps, revendications, négociations et mouvement ouvrier sont des niveaux différents du même type d'action, de sorte qu'il n'y a pas de frontière entre eux⁵.

2. Les trois niveaux qui viennent d'être distingués peuvent être définis comme des niveaux de formation du mouvement ouvrier ou au contraire de la rupture politique. L'intégration des éléments constitutifs du mouvement ouvrier est faible au niveau organisationnel et encore limitée au niveau institutionnel. L'acteur ouvrier ne peut se définir dans le mouvement ouvrier que par son opposition à l'acteur patronal et par son appartenance à la culture industrielle. Au contraire, l'acteur revendicatif peut se définir lui-même de manière très limitée, combattre non pas le pouvoir industriel mais tel contremaître, cadre ou chef d'entreprise, et ne se référer que très indirectement aux valeurs industrielles. Ce qui détermine la montée de l'action syndicale vers le mouvement ouvrier, c'est donc avant tout sa capacité de dépasser les conduites-réponses et d'intervenir dans la définition même de la situation du travail. Deux conditions complémentaires et opposées favorisent cette montée du *niveau de projet* de l'action ouvrière : d'un côté, la possibilité d'atteindre des objectifs à un niveau donné qui permet le passage à un niveau supérieur, la liberté d'agir et la possibilité d'obtenir des avantages; de l'autre, la force de résistance des ouvriers, qui tient souvent à leur qualification⁶. Un niveau professionnel élevé et un système social et politique ouvert conduisent plus facilement l'action syndicale jusqu'au niveau du mouvement ouvrier. De la même manière, la montée vers une action de type révolutionnaire est facilitée par la rigidité ou le blocage des systèmes organisationnels et institutionnels, en même temps que par la force de demandes « extérieures » à la situation de travail, par exemple une situation de déracinement culturel ou la soumission à un pouvoir autoritaire et policier dans la ville ou le pays considéré.

3. Le mouvement ouvrier ne se manifeste généralement pas sous une forme pure : rares sont les moments d'action de

classe ouverte, où l'enjeu du conflit est directement la transformation du mode de domination sociale de l'industrie. C'est beaucoup plus souvent à travers les revendications et les négociations qu'apparaît la présence du mouvement ouvrier. Il est possible de distinguer les revendications ou les négociations simples de celles qui sont influencées par le mouvement ouvrier car la présence du mouvement ouvrier se traduit par la présence d'éléments non négociables dans le champ de la négociation, d'un affrontement général au cœur d'une revendication particulière. C'est ce qui sépare le *syndicalisme de contrôle* du syndicalisme de négociation. Le premier refuse tout ce qui peut l'entraîner vers la participation à la gestion; il cherche moins à négocier qu'à imposer des limites au pouvoir patronal. De là son importance en France après la Seconde Guerre mondiale, dans une période où le syndicalisme était à la fois attaché à l'idée de lutte des classes et désireux d'étendre le champ des négociations collectives. Au niveau revendicatif, ce type d'action influencée par le mouvement ouvrier consiste à présenter des demandes en grande partie inacceptables, afin de situer les revendications qui peuvent être satisfaites sur un fond de rejet général de la gestion patronale. Cette influence du mouvement ouvrier affaiblit la capacité de négocier les revendications, mais elle permet l'intégration des divers niveaux de l'action ouvrière, tandis que des revendications et des négociations plus pragmatiques sont souvent complétées ou combattues par des résistances et des conflits sauvages.

MOUVEMENT OUVRIER ET POLITIQUE RÉVOLUTIONNAIRE

Les analyses précédentes définissent l'action de la classe ouvrière moins par les privations et la dépendance de celle-ci que par sa capacité de contre-offensive en même temps que de défensive. Elles s'opposent directement aux doctrines qui représentent la classe ouvrière comme aliénée, c'est-à-dire incapable d'action, ce qui les conduit à souligner le rôle central d'un agent politique et idéologique dans le passage de la condition ouvrière à l'action ouvrière. L'idée de mouvement ouvrier n'intéresserait guère que les histo-

riens et les sociologues, si elle n'avait aussi une charge polémique: elle affirme l'autonomie des mouvements sociaux par rapport aux partis politiques.

Aucune affirmation n'est plus importante pour définir l'orientation de notre recherche que celle de l'existence d'un mouvement ouvrier capable de définir ses grandes orientations culturelles et sociales. Mais elle ne peut être maintenue que si on en définit nettement les limites. L'histoire du mouvement ouvrier montre en effet souvent une grande dépendance de l'action syndicale vis-à-vis d'organisations et d'idéologies politiques. Cette dépendance est faible aux Etats-Unis, où n'existe aucun parti ouvrier, et où les partis communiste ou même socialiste n'ont jamais joué un rôle important et, pour des raisons inverses, en Grande-Bretagne, où le Labour Party est l'emanation du syndicalisme, qui continue à lui apporter l'essentiel de ses ressources. Elle est au contraire très forte en France où le syndicalisme est toujours resté faible, minoritaire, tandis que les partis socialiste et communiste ont depuis longtemps acquis une force considérable et se présentent comme la forme politique du mouvement ouvrier. Au début des années soixante-dix, en France et en Italie, le rôle des organisations politiques d'extrême-gauche, petites mais mettant en contact intellectuels et syndicalistes ou ouvriers, a fortement contribué à accentuer cette emprise des acteurs politiques et idéologiques sur l'acteur social. Cette dépendance est également forte dans les pays social-démocrates. Elle est totale dans les pays communistes.

Comment concilier cette centralité du mouvement ouvrier et sa dépendance politique? En revenant à la définition même du mouvement ouvrier. Le lieu de la domination de classe dans la société industrielle est l'organisation du travail, la fabrication. Le conflit des classes ne pénètre donc pas jusqu'au niveau le plus élevé de l'activité économique. Il concerne les moyens de la production, non ses fins, sinon de manière secondaire. Le syndicalisme attaque le pouvoir patronal dans l'entreprise et dans tout le système économique, mais ce pouvoir est celui de l'employeur et les thèmes principaux des revendications sont toujours et partout le salaire, l'emploi, les conditions de travail. Les fins de la production sont quelquefois mises en cause. Les ouvriers

d'un laminoir s'interrogeant sur l'utilité de leur production déclaraient : « La tôle, ça ne se mange pas », et en concluaient que la sidérurgie ne travaillait que pour la guerre. Mais le syndicalisme dans son ensemble juge au contraire utile la production industrielle : elle pourrait, si elle était libérée de la domination des maîtres des usines et du capital, permettre une élévation générale du niveau de vie, matériel et culturel. Les études sur le chômage ont montré que l'ouvrier privé de travail se sent bien plus qu'appauvri : privé de son principal rôle social, à tel point qu'il se juge parfois coupable de cette situation qui l'humilie et l'empêche d'assumer ses autres rôles sociaux, familial en particulier.

En revanche, nombreux sont les conflits, dans les pays déjà industrialisés, qui mettent en cause les finalités de la production, et aussi le *mode de développement économique*, qui ne peut jamais être confondu avec les *rapports de domination dans le travail*. Ces conflits sont politiques, puisqu'ils mettent en cause l'organisation générale de la société. Le mouvement ouvrier ne pénétre pas directement dans ces domaines. Son champ est celui du travail et des rapports sociaux de production, ce qui l'amène à reconnaître l'existence d'un pouvoir et de combats pour le pouvoir qui commandent sa propre action. Le mouvement ouvrier est à la fois indépendant et limité ; il est un acteur social fondamental, mais un *acteur politique hétéronome* dès lors qu'il veut intervenir dans le champ de l'Etat.

Ceci définit les relations du mouvement ouvrier et du *socialisme*. Ils appartiennent l'un et l'autre à la société industrielle, mais sont nettement séparés l'un de l'autre ; car le socialisme apporte une réponse aux problèmes de politique générale, dans lesquels le syndicalisme ne peut pas entrer. Plus le syndicalisme est défensif et communautaire, plus aussi il a des objectifs étroitement économiques, et plus il est subordonné à un parti politique. C'est pourquoi Henri Krasucki⁸, dirigeant syndical et politique à la fois, défend une définition limitative, très économiste, des revendications ouvrières et critique énergiquement toutes les formes de participation à la gestion et d'autogestion, ce qui laisse aux partis politiques — au parti communiste en l'occurrence — la tâche centrale de diriger l'action de la classe ouvrière.

Récemment, depuis son Congrès de Grenoble, la C.G.T. s'est déclarée autogestionnaire, mais sans que cela change profondément sa conception fondamentale des rapports du syndicalisme et de la politique.

Cette conception n'est pas différente de celle des syndicalistes américains modérés de l'American Federation of Labor, qui voulait aussi, au temps de Samuel Gompers, éviter toute forme de collaboration avec l'Etat, ce qui laissait en fait le champ libre aux partis politiques. Le socialisme est donc d'autant plus fort que le versant défensif du syndicalisme est plus développé et ses possibilités de négociation plus limitées. Plus l'action syndicale se définit en termes de rupture et de refus, et plus c'est l'action politique qui a charge d'élaborer une stratégie favorable aux intérêts ouvriers. Plus, au contraire, le syndicalisme s'affirme comme défense du travail et a la capacité d'intervenir dans l'organisation de l'entreprise et de l'économie, plus le mouvement social lui-même se donne des objectifs plus élevés, et moins la séparation est nette entre action syndicale et action politique, sans pour autant que le syndicalisme puisse devenir directement une force politique. Action syndicale et action politique, qui apparaissent ainsi complémentaires, peuvent aussi s'opposer l'une à l'autre. Quand le syndicalisme est réduit à des actions défensives et dominées par l'action politique, c'est que le développement industriel rencontre de grands obstacles, et appelle une intervention volontaire de l'Etat ou de forces politiques visant à s'emparer de l'Etat pour renverser les obstacles intérieurs et extérieurs à l'industrialisation. Plus on s'éloigne de la situation favorable au renforcement du mouvement ouvrier, et plus l'action ouvrière tend à être subordonnée à des luttes politiques dont l'enjeu n'est plus la gestion de l'économie industrielle, mais *l'industrialisation*. Le pouvoir politique peut alors imposer ses priorités au syndicalisme, même si celui-ci l'a aidé à s'emparer de l'Etat. Le mouvement ouvrier est toujours un acteur central de la société industrielle ; le socialisme, au contraire, est l'expression politique principale d'un mode de développement volontariste, étatique, qui s'oppose au mode de développement capitaliste dans lequel la classe dirigeante tend à être en même temps l'élite politique qui dirige l'industrialisation.

Comme le fonctionnement de la société industrielle et le processus d'industrialisation ont longtemps été identifiés l'un à l'autre par une pensée sociale qui ne réfléchissait que sur l'exemple de la Grande-Bretagne, nous avons encore, en Europe, peine à les distinguer, et la plupart des notions communément employées les confondent. Il est pourtant indispensable de les séparer, ce qui devient très aisé dès qu'on considère d'autres types d'industrialisation que le type libéral européen. Le léninisme fut la première et la plus importante forme de pensée et d'action socialiste qui donna la priorité à l'action proprement politique, c'est-à-dire à la conquête du pouvoir et à la réalisation d'un mode d'industrialisation arrétant la pénétration du capitalisme étranger et détruisant le pouvoir autocratique qui résistait à la modernisation économique et sociale.

Les récents travaux de Victoria Bonnell⁹ ont fait apparaître avec clarté, dans la Russie du début du xx^e siècle, l'existence d'un mouvement syndical important, associé aux luttes politiques, animé par des militants sociaux-démocrates, surtout mencheviks, avant le renversement de 1913-14 qui donna aux bolcheviks la direction d'une partie importante des syndicats, indépendants de l'action politique et cherchant à discuter contractuellement les conditions de travail comme le faisaient les syndicats allemands et anglais à la même époque.

Trop souvent, l'action syndicale n'apparaît que comme la base de l'action politique et, surtout dans le cas de la Russie, la tentation est grande de ne voir dans l'histoire sociale de l'Ancien Régime que ce qui prépare la révolution soviétique et l'arrivée des bolcheviks au pouvoir. Au contraire, l'action syndicale, pendant cette période, est dominée par des artisans et des ouvriers qualifiés de petites entreprises, et lorsque les bolcheviks s'emparent de la direction des syndicats, c'est pour des raisons et par des méthodes proprement politiques, non pas en fonction de changements professionnels intervenus dans la composition de la classe ouvrière.

En France, l'analyse des mouvements sociaux a été si longtemps subordonnée à celle des politiques révolutionnaires, qu'il est encore difficile de les distinguer et d'étudier leurs relations en cessant de ne considérer le mouvement social que comme la force de rupture, l'énergie qui doit être

orientée par un parti révolutionnaire, conformément aux idées de Lénine qui porte dans *Que faire?* des jugements très durs sur le syndicalisme et s'efforce, avant 1914, d'assurer le contrôle direct de l'action politique sur l'action syndicale. Ce qui démontre aujourd'hui la nécessité de séparer le mouvement ouvrier des rapports du monde ouvrier au pouvoir d'État, c'est que les ouvriers tchèques, polonais, mexicains ou algériens ont des rapports au pouvoir d'État très différents de celui des ouvriers vivant dans des démocraties représentatives, et que pourtant ces ouvriers sont engagés dans des rapports de production, des revendications salariales, des négociations et des conflits, donc dans un mouvement de classe qui ne diffère pas fondamentalement de ceux que créèrent et animèrent les ouvriers des pays capitalistes centraux. Evitons donc toute confusion. L'adversaire direct et général du mouvement ouvrier n'est pas le capitaliste, c'est le maître de l'industrie, le patron, que celui-ci soit un capitaliste ou un État national. L'ouvrier de la S.N.C.F., entreprise nationale, n'a pas une position de classe différente de celle de l'ouvrier de Peugeot, entreprise privée; en revanche, ils sont placés dans des situations sensiblement différentes en ce qui concerne leur rapport à l'État, ce qui a des effets sur leurs conditions de travail et l'exercice de leurs droits syndicaux. Le socialisme est avant tout un mode particulier de développement qui enlève le pouvoir aux capitalistes et le donne à un État, à la fois libérateur et industrialisateur, qui peut être progressiste ou autoritaire.

L'action ouvrière n'est la « base » d'un parti socialiste ou communiste que dans la mesure où elle est « négative », orientée vers la rupture d'une domination plutôt que vers l'élaboration d'un contre-projet. C'est pourquoi les régimes socialistes sont à la fois les héritiers de l'action ouvrière et une forme de pouvoir politique qui dépend très peu des mouvements sociaux. Plus le pouvoir socialiste est d'origine révolutionnaire, plus il s'est constitué au moment d'une grave rupture économique, sociale et institutionnelle, et plus aussi il suit une logique contraire à celle du mouvement ouvrier, qui peut même conduire, comme dans le cas soviétique, à la destruction systématique du syndicalisme. Le socialisme n'est pas lié directement au mouvement ouvrier. Plus celui-ci est fort et plus l'idée socialiste est

faible : ainsi en Grande-Bretagne, aux États-Unis et en Allemagne, en dehors des périodes de crise. Au contraire, quand l'État n'est pas directement lié à la classe dirigeante, ce qui fut le cas de la France ou de l'Autriche-Hongrie, l'idée socialiste est forte et le mouvement ouvrier est faible. Le socialisme et le mouvement ouvrier ne sont liés l'un à l'autre que par la face d'ombre de l'action ouvrière, par son aspect défensif, d'autant plus fort que le syndicalisme exprime plus directement la défense d'une communauté menacée, la misère d'une population déracinée, exposée au chômage et brutalement exploitée.

Le mouvement ouvrier est donc toujours subordonné à l'action politique : son domaine est celui du travail et des rapports de production ; l'action politique intervient seule dans la gestion générale de la société et du développement économique. Cette subordination prend la forme d'une complémentarité dans les démocraties représentatives, mais devient une domination du syndicalisme par un parti ou un État, là où le développement économique, bloqué de l'intérieur ou de l'extérieur, appelle un renversement révolutionnaire de l'État. Ce qui donne deux sens différents au socialisme : il se veut toujours le guide politique de l'action ouvrière, mais c'est dans certains cas seulement qu'il donne priorité à la lutte pour la conquête de l'État. Ces cas ont eu la plus grande importance au niveau mondial et ont réduit ou supprimé le rôle du syndicalisme comme mouvement social. En France, l'action ouvrière s'est souvent définie comme révolutionnaire, ce qui impliquait sa subordination à une action directement politique, c'est-à-dire dirigée contre l'État. D'où la difficulté, propre à la France à l'intérieur du monde occidental, de concevoir l'idée de « mouvement ouvrier ». Dans les autres pays du même type, existe une difficulté inverse : le mouvement ouvrier n'étant pas isolé d'une action syndicale orientée vers la négociation et les réformes institutionnelles, l'action syndicale tend soit à dépendre de l'action des partis politiques, soit à garder son autonomie, mais en limitant son action à un aménagement négocié des conditions de travail.

Le syndicalisme n'est jamais entièrement identifiable à un mouvement social. D'un côté, l'action organisée est surtout groupe de pression, défense économique ou résistance com-

munitaire ; de l'autre, elle est avant tout intervention proprement politique ; ce qui oblige à donner une définition précise et prudente du mouvement ouvrier. Il ne peut jamais être complètement identifié à une organisation syndicale, encore moins à un parti politique. Il n'existe pas de mouvement ouvrier qui ne soit pas en même temps lié à des forces politiques, soit réformistes, soit révolutionnaires. De la même manière, il n'existe pas de mouvement ouvrier qui intègre complètement en lui la défense communautaire. Les revendications purement économiques et la recherche d'accords négociés. Toutes les composantes, toutes les significations de l'action syndicale se mélangent et s'influencent constamment.

Ce qui donne au mouvement ouvrier comme tel sa place centrale dans l'action ouvrière, c'est qu'il se situe à la charnière d'actions de défense ou d'aménagement d'une situation qu'il ne remet pas en cause dans ses principes, et d'une volonté proprement politique de transformer une situation historique. Le mouvement ouvrier s'inscrit dans le cadre de la société industrielle, mais il met en cause la domination sociale qui s'y exerce. Il ne peut être séparé ni d'une action politique de transformation de la société, ni de la recherche d'un rapport plus favorable entre le travail fourni et sa rémunération.

Dans les sociétés pré-industrielles, aux changements moins rapides, les mouvements sociaux s'appuient plus fortement sur la résistance communautaire et la revendication économique directe : et, au-delà de la période classique des sociétés industrielles, peut-être l'emprise des choix politiques sur les mouvements sociaux sera-t-elle de plus en plus grande. Le mouvement ouvrier tire sa force et son importance historique du fait qu'il défend des communautés ouvrières en même temps qu'il lutte dans une société entraînée dans des changements rapides et où les décisions politiques commandent la vie des travailleurs. Ces deux actions — de défense communautaire et de gestion politique du changement — encadrent la fonction principale du syndicalisme : celle d'un mouvement social qui conteste la gestion patronale du travail. S'il est le mouvement social le plus visible de l'histoire moderne, c'est parce qu'il est beaucoup plus proche de l'action politique que les mouve-

ments antérieurs, tout en gardant une base sociale communautaire réelle.

Reconnaitre la multiplicité des sens de l'action syndicale conduit donc tout naturellement à accorder une place centrale à l'analyse du mouvement ouvrier dans l'étude du syndicalisme.

NOTES DU CHAPITRE 2

1. Sur l'idéologie de ces industriels, cf. Alberto Melucci, *Classe dominante e industrializzazione*, Franco Angeli, 1974.
2. Ralf Dahrendorf, dans *Classes et conflits de classes dans la société industrielle*, trad. fr. Mouton, 1972, donne à la notion de classe le sens limité de position dans les rapports d'autorité propres à toutes les organisations de production et de gestion.
3. Voir par exemple Claude Durand et Pierre Dubois, *La grève*, Armand Colin, Fondation nationale des sciences politiques, 1975, p. 270-274.
4. Jean-Daniel Reynaud, « Conflits du travail, classes sociales et contrôle social », *Sociologie du travail*, 1980-1, p. 97-115.
5. Michelle Durand, étudiant les grèves en France, montre la forte indépendance de leurs trois fonctions possibles : de négociation, d'affrontement et de lutte de classe, de refus de participation à la politique de la direction. Elle souligne surtout que « la revendication n'est pas domestiquée par la négociation ». Cf. « La grève, conflit structurel, système de relations industrielles ou facteur de changement social? », *Sociologie du travail*, 1979-3, p. 274-296.
6. Ce thème a été développé par Renaud Sainsautien dans *L'identité au travail*, op. cit., (Cf. en particulier le tableau p. 284.) Il insiste sur les relations entre les formes d'action syndicales et le type de relations interpersonnelles dans le travail, d'un côté, l'aptitude à prendre des risques, de l'autre. Ainsi se constitue une hiérarchie qui va de l'unanimité défensif jusqu'à la solidarité démocratique, en passant par des conduites plus négociatrices.
7. Alain Touraine, « Le syndicalisme de contrôle », *Cahiers internationaux de sociologie*, janv.-fév. 1960, p. 57-88.
8. Henri Krasucki, *Syndicats et Luttes de classes*, Editions Sociales, 1969; *Syndicats et Socialisme*, Editions Sociales, 1972.
9. Victoria Bonnell, *Roots of Rebellion. Worker's Politics and Organizations in St-Peterburg and Moscow 1900-1914*, University of California Press, 1983.

Chapitre 3.

Conscience ouvrière et rapports de production

LE CHOIX D'UN PROBLÈME

Presque toutes les études consacrées aux *conduites ouvrières* et en particulier au syndicalisme renvoient soit à une philosophie de l'histoire, soit à une spécificité culturelle, soit aux déterminants de la satisfaction au travail. Elles ont en commun de ne pas faire appel directement à une étude de la conscience de classe ouvrière. Ceux qui parlent de la mission historique du prolétariat savent que les ouvriers ne sont pas, dans leur immense majorité, les militants d'une cause aussi grandiose; ils sont même prompts à affirmer que les ouvriers ne peuvent pas se libérer par eux-mêmes de l'aliénation que font peser sur eux leurs maîtres, et que seule une avant-garde révolutionnaire, éclairée par la science et armée de la violence révolutionnaire, peut renverser l'exploitation capitaliste. Ceux qui décrivent la culture ouvrière, même quand c'est avec sympathie, notent, avec S.M. Miller, que les ouvriers « n'ont pas de conscience de classe, même s'ils sont très sensibles aux différences de classes » et insistent plutôt, avec Hoggart, sur la défense d'une communauté ouvrière, qui ne met pas en cause l'organisation sociale. Enfin, ceux qui étudient les attitudes au travail et les revendications soulignent eux aussi les particularismes ouvriers et la difficulté de mobiliser les travailleurs pour des objectifs généraux et lointains.

Le résultat est que les études dites empiriques conduisent en général à conclure à la faiblesse de la conscience de

classe ouvrière. En fait, si l'on confond conscience de classe et conscience de la mission historique du prolétariat organisée syndicalement et politiquement, ou, plus simplement encore, conscience de classe et volonté politique, on peut conclure que la conscience de classe est peu répandue. Mais qu'a-t-on fait là d'autre que de démontrer que cette classe ouvrière n'est pas révolutionnaire, ce qui est une tout autre affirmation ? Telle est la critique que mérite une des études les plus importantes sur la conscience ouvrière¹.

Popitz et ses collaborateurs distinguent six types principaux de représentation de la société parmi les ouvriers allemands : société organisée en deux sous-groupes définis comme des strates (type 1), ou comme des catégories de classe (type 2); dichotomie sociale insurmontable vécue comme destin collectif (les ouvriers sont en bas et ne peuvent en sortir — type 3) ou plus directement comme destin personnel (type 4); société de classes antagonistes où le mouvement ouvrier doit changer fondamentalement les rapports de domination (type 5) ou même mener une lutte de classe révolutionnaire (type 6). 20 % des ouvriers interrogés n'ont pas de représentation générale de la société et ne perçoivent que leur situation personnelle. Les autres 80 % se répartissent de la manière suivante :

Type 1 (ordre statique)	10 %	Type 4 (chances professionnelles bloquées)	10 %
Type 2 (ordre en changement)	25 %	Type 5 (volonté de transformer l'ordre social)	2 %
Type 3 (destin collectif)	25 %	Type 6 (lutte des classes)	1 %
Inclassables ou mixtes 7 %			

Comment ne pas voir que cette classification distingue divers types de réponses politiques à une situation sociale, plutôt que diverses représentations de cette situation sociale ? Au lendemain de la guerre, une proportion infime d'ouvriers allemands croit à l'action révolutionnaire, mais en même temps presque tous les types de réponses incluent

l'image d'une société coupée en deux, ce qui n'est certainement pas une définition suffisante de la conscience de classe, mais montre que les choix politiques, les dispositions à l'action collective, ne se confondent pas avec la représentation de la société. Il s'agissait de montrer que l'orientation révolutionnaire des ouvriers allemands était faible. Le sociologue impose ses préoccupations, au demeurant légitimes, à l'étude de la conscience ouvrière. De manière analogue, les études sur la culture ouvrière sont menées de manière à faire apparaître « l'infériorité de catégories au statut bas ». Ce que révèle, contre ses propres opinions, S.M. Miller quand il conclut son étude, en évoquant les catégories de Talcott Parsons : si la société moderne, selon Parsons, s'oppose à la société traditionnelle en ce qu'elle est universaliste et non plus particulariste, neutre plutôt qu'affective, orientée vers l'acquisition plutôt que vers la transmission, enfin parce qu'elle donne une définition spécifique et non plus diffuse des rôles, on peut dire que les ouvriers sont plus près de la société traditionnelle que de la société moderne. Seymour Martin Lipset, dans une étude célèbre², a rousé cette idée jusqu'à ses ultimes conséquences en parlant de « l'autoritarisme » de la classe ouvrière. Ceux qui sont placés au sommet d'une société et qui possèdent un haut niveau d'intégration institutionnelle et économique sont plus libéraux et plus ouverts aux changements, ceux qui sont en bas ont des conduites plus défensives et plus rigides. Ces analyses, dont on ne peut nier l'intérêt, se placent explicitement dans une représentation de la société où une échelle de participation oppose le centre à la périphérie, excluant les notions de conscience et d'action de classe.

Enfin, l'étude des attitudes au travail, même quand elle semble proche d'une étude du mouvement ouvrier, en est dès le départ éloignée parce qu'elle place les ouvriers devant une situation de travail supposée définie en elle-même. Représentation qui correspond à l'expérience vécue de l'individu qui entre dans une entreprise, doit s'adapter à une production, à un salaire et à des conditions de travail, s'exposer à un type d'autorité; mais cette représentation écarte au départ la référence à un mouvement ouvrier agissant sur les conditions de travail et d'emploi. C'est pourquoi ceux qui étudient les attitudes ouvrières, comme

le font Renaud Sainsaulieu ou Denis Segrestin³, examinent les conditions de la mobilisation, plus qu'ils ne s'interrogent sur la nature et les orientations de la conscience ouvrière.

Nous construisons la réalité sociale par les notions, les catégories et les mots que nous employons. Il s'agit donc de préciser la représentation dans laquelle se placent ces idées de mouvement ouvrier et de conscience de classe.

LES RAPPORTS SOCIAUX DE TRAVAIL

Si l'analyse du mouvement ouvrier ne peut être confondue avec celle du sens de l'histoire, de la culture ouvrière ou du fonctionnement de l'entreprise et ne peut être menée en termes ni d'action politique, ni de participation sociale, ni de satisfaction ou de privation, c'est parce qu'elle est inséparable de celle des rapports de production, c'est-à-dire de l'opposition entre ceux qui dirigent la production et ceux qui sont soumis à son organisation.

Mais ce thème de la dépendance peut lui-même entraîner dans deux directions opposées. Appliqué au monde ouvrier comme aux sociétés économiquement ou politiquement colonisées, il peut introduire l'idée que les conduites des populations dépendantes ne s'expliquent que du dehors et que la dépendance elle-même ne peut être brisée que par une intervention extérieure, due le plus souvent à une crise interne de l'acteur dominant. Par leur nature même, les idées d'exploitation et plus encore d'aliénation, si elles peuvent expliquer des conduites de rupture ou de retrait, ne permettent pas de comprendre la formation d'un mouvement social.

L'idée de mouvement ouvrier suppose que soit conçue l'opposition d'acteurs *engagés dans un conflit social, mais orientés vers des fins positivement définies*. On ne peut analyser le mouvement ouvrier à partir des rapports de production que si les travailleurs salariés et les employeurs sont conçus les uns et les autres comme des acteurs, culturellement orientés en même temps que situés dans des rapports sociaux de domination.

Cette approche s'écarte des idées les plus répandues. Pour certains, l'essentiel est la prise du pouvoir d'Etat, pour

d'autres, c'est la satisfaction de chacun ou encore la préservation de l'autonomie culturelle de la classe ouvrière; pour d'autres encore, le progrès de l'égalité et l'abaissement des barrières, des différences et des inégalités sociales. Tous ces problèmes sont importants, mais la réponse à aucun d'entre eux ne peut remplacer *l'analyse du mouvement ouvrier, dont le fondement est la conscience de classe ouvrière, c'est-à-dire la conscience des conflits qui se forment autour de l'appropriation des ressources engagées dans la production industrielle*. Ni la situation économique ni la nature de l'Etat et du système politique ne peuvent expliquer la conscience de classe et le mouvement ouvrier; ce ne peuvent être que les rapports de travail, les conditions dans lesquelles les travailleurs peuvent ou non s'opposer à la domination exercée sur eux par les maîtres de l'industrie. Ce sont *les formes de ces rapports de travail* qui déterminent la force plus ou moins grande de la conscience de classe ouvrière.

C'est pourquoi Anni Borzeix⁴ a eu raison de renverser une question fréquemment posée aujourd'hui: quelles sont les positions syndicales face aux nouvelles conditions de travail imposées par l'évolution technique et économique? « Avant que d'être un nouveau terrain pour l'action, un "nouvel enjeu", un "nouveau défi", lancé au syndicalisme, l'organisation du travail constituait en fait le principe d'ordre régissant la division sociale du travail propre à chaque entreprise. » Le syndicalisme combat l'organisation du travail; parler de sa stratégie à son égard supposerait qu'il soit défini indépendamment d'elle, ce qui n'est pas acceptable. Ce nécessaire renversement de perspective était déjà le thème central d'un livre collectif publié il y a plus de vingt ans⁵. Il implique de se concentrer sur les rapports sociaux de travail et non pas sur la situation économique des entreprises ou sur la situation culturelle des ouvriers. Il faut expliquer ce que signifie ce privilège accordé à la situation de travail, avant de répondre aux accusations de déterminisme technologique qu'une mauvaise compréhension a parfois suscitées.

La conscience de classe n'appartient pas à l'ouvrier; elle n'est pas — ou pas seulement — conscience d'identité culturelle et sociale; elle n'est pas davantage l'expression subjective de l'exploitation subie; elle est conscience de

conflit et se forme dans les situations où le conflit entre les travailleurs salariés et les maîtres de l'organisation du travail est directement perceptible.⁶

La conscience de classe ouvrière n'est pas seulement la réponse à la pauvreté ou à l'insécurité économique : elle s'observe plus souvent chez les ouvriers qualifiés, mieux payés, que parmi les manœuvres. Nous l'avons rencontrée au plus haut degré, dans notre étude sur *Solidarność*⁷, parmi les mineurs de Silésie, qui recevoient des rémunérations plus élevées que la plupart des salariés.

L'insistance sur les aspects positifs du travail, chez les ouvriers qui portent le plus fortement la conscience de classe, ne doit pas conduire à réduire celle-ci à une défense communautaire, comme semblent le faire par exemple Denis Segrestin et le groupe de chercheurs qu'il anime⁸. Une action ouvrière centrée sur la communauté de travail ou de vie peut certes être forte, mais elle est inséparable d'un syndicalisme de marché : il s'agit de renforcer ce qui permet de vendre le travail dans les meilleurs conditions possibles. C'est là en effet un des aspects les plus importants de l'action syndicale, surtout avant 1914, mais il reste très éloigné de ce qu'on nomme conscience de classe, où la conscience des rapports de domination l'emporte sur celle de l'identité sociale et culturelle de l'acteur.

Les syndicats de métier, en particulier en Grande-Bretagne, ont poussé très loin la défense professionnelle, en imposant des démarcations très nettes entre métiers, en fixant des règles d'apprentissage, en refusant certaines techniques de production, en limitant le volume de celle-ci, en exigeant systématiquement des heures supplémentaires, en défendant les coutumes et règlements d'ateliers. Le but principal du *closed-shop* à l'anglaise est de donner aux syndicats la capacité de défendre, dans l'intérêt de leurs membres, ces pratiques restrictives. Mais cette action n'est efficace que lorsqu'elle s'exerce en faveur d'un groupe limité, qualifié, placé en situation favorable sur le marché du travail.

Clark Kerr a appelé *guild system* ce syndicalisme, en l'opposant au syndicalisme d'industrie, qu'il nomme *manorial system*⁹.

La conscience de classe suppose d'abord le dépassement

des aspects défensifs de la lutte contre l'adversaire, qui détruit l'identité professionnelle, et ensuite l'attribution à ce conflit d'une valeur générale, au-delà du simple affrontement entre vendeurs et acheteurs de la force de travail. En revanche, si n'est pas présente la conscience d'identité professionnelle, il est impossible aux ouvriers d'opposer à la domination patronale une autre conception sociale de la production industrielle. Pour que les ouvriers disent « l'usine production industrielle. Pour que les ouvriers disent « l'usine aux ouvriers », il faut qu'ils se sentent dépositaires de la compétence et de la capacité de travail nécessaires pour faire fonctionner les ateliers. Le mouvement ouvrier, ainsi défini, est bien un mouvement social, puisqu'il *combine la conscience d'un conflit social*, entre ouvriers et patrons, *avec la référence à un enjeu culturel*, la production industrielle, dont chacun des adversaires reconnaît la valeur positive et dont il se veut le meilleur défenseur contre les intérêts particuliers et même irrationnels de son adversaire.

La conscience de classe ouvrière combine et dépasse des orientations plus élémentaires : *la défense communautaire* se centre exclusivement sur l'acteur ; ce qu'on a nommé le *syndicalisme de marché* ne considère que la relation conflictuelle avec un adversaire défini de manière purement économique ; enfin, les *utopies ouvrières*, l'appel à l'autogestion sous toutes ses formes, depuis la coopérative de production jusqu'à une société communiste, identifient directement les travailleurs à la production.

La conscience de classe est la plus forte là où l'*organisation du travail*, liée à la production en grande série, brise le plus directement l'*autonomie professionnelle* de l'ouvrier, en particulier dans l'industrie des métaux. Là où le monde du métier est encore préservé, là aussi où il se décompose dans les secteurs traditionnels où l'emploi recule, cette conscience de classe est plus faible. Elle faiblit aussi quand les travailleurs sont incorporés à un système d'organisation, deviennent des opérateurs plus que des ouvriers. Depuis longtemps, l'histoire du travail industriel a été décrite comme le passage d'un système professionnel, centré sur le métier, à un système technique de travail, centré sur l'organisation¹⁰. Ce passage s'opère en trois phases. La phase A est encore dominée par le métier, quoique déjà en situation proprement industrielle. La phase B est celle de la décom-

position du métier et de la montée des O.S., qui s'est opérée de manière brutale dans l'industrie automobile avec l'application du taylorisme et du fordisme, accompagnée de grandes grèves comme celle de 1913 aux usines Renault. Merheim, une des grandes figures du syndicalisme français, a remarquablement dégagé la portée générale de ces transformations¹¹. La phase C est celle où le travail ouvrier joue le rôle de « bouche-trou de l'automatisme », selon l'expression de Georges Friedmann¹².

Le lieu central où s'opère la destruction de l'autonomie professionnelle, la phase B, présente lui-même deux faces : d'un côté, la présence massive des ouvriers sans métier, manœuvres spécialisés sur machine, devenus ensuite ouvriers spécialisés (OS¹³), de l'autre le maintien d'ouvriers professionnels, quelquefois dispersés comme les régleurs, quelquefois solidement regroupés dans des ateliers d'entretien ou dans des fabrications en petite série, mais toujours conscients de l'agression qui les menace. La domination exercée par l'organisation sur le travail professionnel est la définition sociologique de la production industrielle; par conséquent, la conscience de classe, qui se rencontre partout, se manifeste avec une force plus grande là où cette domination est plus directe et plus destructrice. Une vaste enquête par questionnaires¹⁴, qui demandait à des ouvriers¹⁵ quels sont les effets généraux du machinisme, classait les réponses en quatre catégories : favorables, défavorables, neutres, enfin explicitement liées à une analyse en

Secteurs industriels	non réponse	favorable	défavorable	Ne profite qu'aux patrons, ne profite pas aux ouvriers	Neutre
(en %)					
Bâtiment	10,1	23,5	14,8	27,6	23,9
Mines	9,6	15,6	18,8	34,0	22,0
Fonderie	5,0	18,6	21,9	30,9	23,6
Métaux-équipement	3,3	16,7	13,0	42,7	24,2
Métaux-fabrication	4,9	19,0	17,5	39,6	19,0
Gaz-électricité	8,0	27,1	12,5	25,6	26,6
Pétrole	7,0	52,8	7,0	20,8	12,5

termes de classes (le machinisme ne profite qu'aux patrons, le machinisme ne profite pas aux ouvriers). La répartition de ces quatre types de réponses dans les sept secteurs considérés indique les variations de la conscience de classe.

C'est dans le secteur des métaux, là où la destruction de l'autonomie professionnelle s'opère le plus directement, pendant la période de la grande industrialisation de l'après-guerre, que la conscience de classe est la plus forte. Elle l'est moins dans le bâtiment et la fonderie d'une part, dans le gaz, l'électricité et le pétrole de l'autre. Le cas des mines est plus complexe : la conscience de classe y est moins forte qu'on pourrait s'y attendre. Ceci s'explique si l'on considère les résultats d'une question voisine de la précédente, mais portant seulement sur les effets du machinisme sur les salaires. Ici les réponses révélant une conscience de classe sont plus fréquentes chez les mineurs que dans les autres secteurs mais, si l'on sépare les deux types de réponses regroupées dans cette catégorie (le machinisme ne profite qu'aux patrons, le machinisme ne profite pas aux ouvriers), on voit que chez les mineurs le pessimisme économique l'emporte sur les réponses les plus directement marquées par la conscience de classe.

Réponses défavorables sur les effets économiques du machinisme et réponses : il ne profite pas aux ouvriers. Le machinisme ne profite qu'aux patrons	Bâtiment	Mines	Fonderie	Métaux équipement	Métaux fabrication	Gaz électricité	Pétrole
	28,4	48,0	23,2	20,6	20,8	16,0	14,0
	12,8	22,8	20,3	27,8	25,5	19,1	19,4

Les mineurs de charbon étaient déjà à cette date des manœuvres de force, soumis à des conditions très dures de

travail et surtout menacés, en particulier à Decazeville, à Alès et dans certaines parties du bassin du Nord-Pas-de-Calais, par l'épuisement des gisements. Ils assistent à la décomposition du métier de mineur, mais celui-ci ne comportait pas une qualification aussi marquée que dans la construction mécanique ou dans la fonderie. Le mécontentement économique de ces ouvriers, qui se sentent menacés dans leur emploi et ne jouissent plus des avantages relatifs qu'ils avaient reçus après la Libération, est extrêmement fort et se traduira peu après, en 1963, par une grève très fortement centrée sur des revendications salariales.

Cet exemple montre qu'il ne faut pas confondre le mécontentement économique avec la conscience de classe, qui suppose un appel plus positif à une autonomie et à une qualification professionnelles directement menacées. Ce qu'on peut nommer la *conscience prolétarienne* — conscience de privation — n'est au contraire pas centrée sur les conditions de travail, mais sur l'emploi. L'ouvrier proprement prolétaire se sent menacé, sans défense.

L'ENJEU DES CONFLITS DE CLASSES

Dans la fabrication métallurgique en grande série, la conscience de classe est nettement plus forte chez les *ouvriers qualifiés* que chez les O.S., alors que dans la production en petite série (métaux-équipement) la différence est négligeable. Le point le plus haut de la conscience de classe est atteint par les ouvriers qualifiés des métaux-fabrication, payés au rendement et non à l'heure, c'est-à-dire placés dans des conditions de travail et de rémunération dominées par les méthodes de rationalisation et de mécanisation. Cette conscience de classe n'est pas un rejet du machinisme et la recherche citée a démontré au contraire qu'elle le juge positivement. Le progrès technique apparaît comme un enjeu dans les rapports de classes; il n'est pas mauvais en lui-même, il serait même excellent s'il était mis au service de tous, mais il ne sert en fait qu'aux patrons. Le monde ouvrier a connu à ses débuts le rejet du machinisme, qui supprimait des emplois et brisait des qualifications, mais le mouvement ouvrier et la conscience

de classe ouvrière sur laquelle il repose ne se sont développés que quand la civilisation industrielle a été acceptée et quand le conflit est devenu directement social, la production industrielle étant valorisée en elle-même, tandis qu'était combattue la domination sociale qui s'exerce sur elle.

Les syndicats les plus proches du parti communiste, à l'époque où la C.G.T.U. était séparée de la C.G.T. plus réformiste, ont affirmé avec force qu'ils n'étaient pas opposés à la rationalisation et à l'organisation scientifique du travail — y compris au travail à la chaîne — considérée comme une phase de développement des forces de production; mais qu'ils combattaient le capitalisme, à la fois parce qu'il exploite les travailleurs et parce qu'il introduit l'anarchie et le gaspillage dans la production. Rabaté, dirigeant de la Fédération unitaire des ouvriers sur métaux, oppose par exemple, au cours du IV^e Congrès national, en décembre 1927, la rationalisation soviétique, qui libère les travailleurs, à la rationalisation capitaliste qui les asservit. Affirmation démentie par les témoignages sur le stakhanovisme, mais qui ne fait que transposer un mode de raisonnement central dans la conscience de classe ouvrière. La C.G.T. elle-même, à cette époque, suivait la même évolution que l'A.F.L. aux États-Unis, changeait d'attitude à l'égard de l'organisation du travail (en particulier lors du Comité national confédéral d'avril 1926), mais plutôt pour ne pas laisser au patronat un contrôle total des transformations techniques. A l'opposé, il existe dans le monde ouvrier et dans l'ensemble des catégories touchées par la mécanisation, puis l'automatisation et l'informatisation, un autre courant de rejet des techniques, accusées de ne viser qu'à dégrader des méthodes toujours plus dures d'exploitation. Des syndicalistes C.F.D.T. n'hésitent pas à dire : « L'informatique est avant tout la solution patronale. Pour le personnel, elle signifie la standardisation des opérations et la scission entre une masse de déqualifiés et un petit noyau d'ouvriers hautement qualifiés. Pour la clientèle, elle constitue une action commerciale anonyme et un risque pour ses libertés ¹⁶. » Ces thèmes ont été au cœur du « Mai des banques » en 1974.

Le mouvement ouvrier se situe entre ces deux positions extrêmes : celle qui rejette complètement l'organisation du

travail, qu'elle identifie à l'adversaire capitaliste, et celle qui cherche à identifier la classe ouvrière à un progrès technique paralyse par la recherche capitaliste du profit. Très souvent, il est embarrassé, ne voulant ni accepter ni rejeter les techniques nouvelles, comme l'a montré Anni Borzeix en citant l'exemple de la Fédération de la métallurgie C.F.D.T.¹⁷

La conscience de classe ne reste pas enfermée dans l'atelier, elle met en cause la politique économique du patronat. Au cours de l'intervention sociologique sur laquelle s'appuieront constamment nos analyses, dès leur première rencontre avec des directeurs d'usine, des sidérurgistes lorrains, aussi bien de la C.F.D.T. que de la C.G.T., critiquent la faiblesse des investissements, qui a conduit à une crise dont les ouvriers, jetés au chômage, font les frais. « Vous servez les intérêts de quelques-uns. Nous, on a une autre conception des choses : servir les intérêts de tous. Dans la sidérurgie, quand vous faites des profits, vous les faites dans l'immédiat ; les installations, pour vous, doivent être rentables dans l'immédiat. Nous, on ne dit pas qu'une installation ne doit pas faire de profit, mais nous, les profits, on les voit dans le cadre d'investissements, dans le cadre de l'avenir de nos installations, tandis que vous avez pris un retard technologique. Le patronat cherche son profit : il ne donne pas la priorité au développement de la production. » Dans cette région durement frappée par le chômage, les syndicalistes opposent le monde de la production, dont ils ressentent les représentants, à celui de la finance. « Il y a une certaine population qui domine le monde, la population de l'argent et de la haute finance. » Dans une grande industrie mécanisée, en période d'expansion, les problèmes de l'organisation du travail et des cadences « infernales » sont les plus aigus : au contraire, dans un secteur en crise économique et technologique, où le souci de l'emploi l'emporte sur celui des conditions de travail, c'est l'irresponsabilité économique et sociale du patronat qui est d'abord dénoncée. Mais les deux expressions de la conscience de classe ouvrière sont complémentaires.

Cette conscience de classe qui dénonce l'emprise des intérêts privés sur la production ne défend pas l'ouvrier seulement en tant que salarié, elle affirme ses droits comme

personne humaine. Cet appel moral est au cœur du mouvement ouvrier. Au cours de l'intervention sociologique, c'est en Lorraine qu'il s'est fait le plus constamment entendre, avec d'autant plus de force que plusieurs membres du groupe, C.G.T. autant que C.F.D.T., venaient de l'Action catholique ouvrière (A.C.O.). L'un d'eux par exemple dit aux dirigeants reçus par le groupe : « Nous ne sommes pas programmés en fonction d'une productivité et de profits qu'il faut faire absolument. Ce qui compte pour nous c'est que demain, dans la société dans laquelle nous voudrions vivre, tous les hommes soient égaux, respectés, écoutés, qu'ils puissent partager. Et que de votre côté, vous acceptiez de partager le pouvoir, parce que ça aussi c'est un problème. La bourgeoisie aujourd'hui n'est pas prête à partager son savoir et son pouvoir. C'est un problème qui rejoint les problèmes des hommes. » Ce langage s'entend moins souvent dans des secteurs d'activité plus modernes, mais il exprime les convictions les plus générales et les plus profondes du mouvement ouvrier. Il montre que l'action syndicale va au-delà des revendications défensives, centrées sur l'individu ou le groupe, au-delà même de la dénonciation du profit, jusqu'à l'affirmation de la portée générale du mouvement ouvrier qui parle au nom à la fois des droits des hommes et des intérêts de la société. Peut-on comprendre l'existence du mouvement ouvrier si on ne reconnaît pas la grandeur de sa protestation et ce que sa colère porte en elle de confiance dans l'ensemble des travailleurs, quel que soit leur niveau d'instruction et de qualification?

La résistance à la domination de classe incarnée par l'organisation du travail se manifeste surtout par le freinage. Les recherches classiques qui ont fondé la sociologie industrielle¹⁸ ont montré son importance : il est surtout fréquent parmi les ouvriers qualifiés des grandes entreprises métallurgiques travaillant en grande série.

Le freinage est fortement associé, dans les entreprises, à la conscience de classe. Parmi ceux qui freinent, 63 % répondent que le progrès technique ne profite qu'aux patrons, alors que cette réponse n'est donnée que par 33 % de ceux qui ne freinent pas. La comparaison des réponses pessimistes et des réponses en termes de conscience de classe situe clairement le lieu central de la conscience de

classe. Nombre d'études ont montré que les O.S., placés dans cette forme extrême de dépendance professionnelle que représente le travail à la chaîne, ne peuvent plus construire une conscience de classe et en sont réduits à opposer les raisons économiques qui leur font prendre et garder ce travail aux raisons professionnelles qui les poussent massivement à le quitter.

Pourcentage des ouvriers qui reconnaissent l'existence du freinage

	Entreprises de 10 à 50		Entreprises de 50 à 500		Plus de 500	
	O.S.	O.P.	O.S.	O.P.	O.S.	O.P.
(en 90)						
Métaux-fabrication	23	35	37	44	51	61
Métaux-équipement	36	32	28	27	24	27
Fonderie	31	41	34	40	25	32

Déjà, en 1913, Merrheim, dans la préface de son livre *La Métallurgie*, écrivait : « Cet amoindrissement de la personnalité de l'individu s'accomplit le plus souvent sans que les travailleurs eux-mêmes en aient conscience [...] L'ignorance, la bestialité, la brutalité font prime sur le marché du travail, sont encouragées afin de maintenir les travailleurs dans la dépendance, dans la servitude [...] On besogne mais avec une haine irraisonnée; on ne travaille pas par goût ou amour du travail mais parce qu'il faut vivre, et on végète en travaillant. » Plus d'un demi-siècle plus tard, les observateurs-participants ne parlent pas différemment et s'interrogent sur la capacité des O.S. à la chaîne de dépasser les conduites de refus, de rupture ou de soumission, pour construire une nouvelle forme de mouvement ouvrier. Cette question sera aussi au cœur de nos préoccupations.

L'image classique du militant syndical est celle d'un ouvrier qualifié dont les connaissances, l'information, l'ancienneté, sont supérieures à celles de la moyenne des ouvriers. Même s'il est membre actif d'un parti politique, il mène une action centrée sur les problèmes du travail. Il ne

s'agit pas seulement de revendications mais de contestation permanente et d'affrontements, même dans les négociations. Réformiste ou révolutionnaire, le militant tire sa force de la conviction qu'il n'existe pas seulement un conflit d'intérêts, mais aussi un conflit général entre la direction et les salariés de l'entreprise.

Les résultats de cette recherche déjà ancienne donnent à l'intervention sociologique menée en 1980-82 son point de départ. Ils définissent la conscience de classe par la référence aux *rapports sociaux de travail*, et non à la situation économique ou à la nature de la propriété. Les ouvriers se sentent dominés par les maîtres de l'industrie qui gèrent dans leur intérêt particulier le machinisme et l'organisation du travail, s'appropriant les résultats du travail collectif. La conscience de classe ne peut pas être identifiée à *l'anticapitalisme*. Elle s'unit à lui dans les sociétés capitalistes, mais elle est présente aussi là où n'existe pas de propriété capitaliste des moyens de production, comme l'ont démontré de nombreux témoignages en provenance des pays communistes industriels¹⁹, tout comme notre récente recherche menée en Pologne auprès d'ouvriers des mines, de la métallurgie, de la transformation des métaux, des chantiers navals et du textile.

DÉTÉRMINISME TECHNOLOGIQUE?

Les analyses qui viennent d'être présentées reposent-elles sur l'affirmation de la détermination de la conscience ouvrière par la technologie? Affirmation-elles que c'est la situation technique et professionnelle, plutôt que les divers aspects de la situation économique, sociale et politique, qui déterminent la force et la forme de la conscience de classe ouvrière? Il est vrai que certains ont tenté de couler l'histoire du mouvement ouvrier dans la succession des phases A, B et C, comme si à chacune de ces phases technico-professionnelles correspondait un type d'action syndicale. Serge Mallet, dans un livre à juste titre influent²⁰, a pu donner l'impression d'étendre à l'étude du mouvement ouvrier le schéma de l'évolution technique élaboré dans *l'Évolution du travail ouvrier aux usines Renault* et utilisé

plus tard dans *la Conscience ouvrière*. Mais, sans chercher à faire ici la part d'une pensée un peu hâtive et d'interprétations encore plus rapides de cette pensée, il est aisé de voir que ni Serge Mallet ni Alain Touraine n'ont jamais confondu l'ensemble de l'action syndicale avec la conscience de la classe ouvrière. En revanche, ces auteurs, et avec eux Claude Durand, ont à juste titre replacé la conscience de classe ouvrière à la base de l'analyse de l'action syndicale — alors que de tous côtés on ne parlait que des effets de la situation économique, soit pour souligner la possibilité de négociation, soit pour annoncer la crise générale du capitalisme.

L'essentiel, pour l'analyse sociologique, est que soit affirmée la notion de conscience ouvrière, c'est-à-dire que la classe ouvrière soit définie comme un acteur social placé à la fois dans un champ d'orientations culturelles et dans des rapports sociaux de domination.

Claude Durand²¹ a voulu montrer que l'action du syndicalisme s'élevait, en passant de la phase A à la phase C, de la défense de l'identité au niveau de la « totalité », en passant par la priorité donnée à la lutte contre l'adversaire, selon le tableau suivant :

	Phase A	Phase B	Phase C
Niveau 1 (identité)	Défense du métier	Solidarité ouvrière contre le patron	Défense du statut
Niveau 2 (opposition)		Lutte contre l'exploitation capitaliste	Marchandage entre partenaires sociaux
Niveau 3 (totalité)			Syndicalisme gestionnaire recherchant l'influence politique

Les formes d'action syndicale qui figurent dans ce tableau suggèrent le passage par un type central d'action conflictuelle dans la phase B et une montée du syndicalisme vers

une conscience croissante de ses responsabilités, ce qui accroîtrait son influence politique.

Formulation intéressante, mais qui reste trop générale : le type C3 semble « pousser plus loin » l'action syndicale, dépasser le syndicalisme de classe défini comme B2, mais l'expression de « syndicalisme gestionnaire » peut aussi être interprétée comme une forme d'intégration du syndicalisme au système de décision politique et économique, dans lequel il ne peut pas jouer le rôle principal puisqu'il n'est que partiellement un acteur proprement politique et n'exerce ni le pouvoir législatif ni le pouvoir exécutif.

Malgré cette ambiguïté, dont on verra qu'elle est difficile à lever, la classification de Claude Durand a l'intérêt de montrer qu'au-delà de sa phase centrale, dominée par la conscience de classe, le syndicalisme peut prendre des formes très diverses, qui vont de la négociation collective à l'intervention politique, d'un côté, et à la participation, voire à la cogestion, de l'autre, et qui peuvent aussi amener un renouveau de la défense corporative étroite.

Néanmoins, à la différence de Serge Mallet et de Claude Durand pour qui le mouvement ouvrier s'est dirigé vers une action de plus en plus large, indépendante et efficace, l'étude de la conscience ouvrière sur laquelle s'appuie au départ notre recherche conduit à définir un lieu central de la conscience ouvrière, situé dans la phase B, et à indiquer qu'au-delà de cette phase les formes de l'action ouvrière dépendent moins de la conscience de classe qui la porte que de la position du syndicalisme dans le champ des décideurs économiques et politiques.

De cela découlent deux réponses à l'accusation de déterminisme technologique. La première, la plus générale et la plus importante, est que dans toute cette analyse de la conscience ouvrière il n'est pas question de technologie ou de catégories professionnelles, mais de rapports sociaux de travail. Ce contresens auquel se laissent aller certains tient à un préjugé selon lequel l'action ouvrière ne s'expliquerait qu'au niveau des contradictions et du mauvais fonctionnement du système capitaliste, et non pas de la société industrielle, ainsi réduite à une définition technologique.

Ce que nous avons au contraire observé et formulé est l'existence d'une conscience de l'ouvrier au travail, con-

fronté directement au rapport de domination sociale, au rapport de classes, sur lequel repose la société industrielle. Celle-ci ne peut pas être définie à un niveau purement technologique; ses premiers observateurs ont immédiatement reconnu que l'essentiel était non le machinisme mais l'organisation du travail, qui est un rapport social et non une technique de domination.

La seconde réponse, de type plus historique, est que l'importance maximale de la conscience de classe ouvrière, au moment central où l'organisation centralisée du travail écrase et réduit en miettes l'autonomie professionnelle, a pour contrepartie le fait que, dans les situations de travail antérieures ou postérieures, la conscience de classe a une faible emprise sur les conduites ouvrières, ce qui oblige à reconnaître, dans ces situations, une plus grande importance des conditions économiques et politiques pour l'orientation de l'action syndicale.

CONSCIENCE OUVRIÈRE ET ACTION POLITIQUE

Une forte conscience de classe ouvrière entraîne-t-elle une forte conscience politique? C'est l'inverse qui est vrai. La conscience de classe ouvrière répond à une domination sociale qui s'exerce sur les moyens de production; elle pénètre difficilement dans le domaine plus élevé des finalités du travail, et le champ politique est moins occupé par la conscience de classe ouvrière que par une lutte proprement anticapitaliste. L'histoire ouvrière est dominée par cette séparation entre le domaine limité de l'action de classe, et une action politique d'une autre nature. La recherche sur la conscience ouvrière a montré que cette dissociation de la conscience sociale et de l'action politique est particulièrement forte chez les mineurs.

La classe ouvrière de type ancien donne à cette dissociation une forme extrême, bien analysée par Danielle Bleitrach et Alain Chenu²². Ces ouvriers sont antiparlementariste et se concentrent sur une défense économique appuyée sur une conscience de rupture sociale, ce qui les conduit aisément à passer au léninisme. Dans ce cas, la conscience ouvrière est directement associée à une volonté d'action

révolutionnaire, ce qui aboutit en fait à reconnaître une extrême autonomie à l'action politique. Il est vrai que le syndicalisme révolutionnaire a donné la priorité à une action directe de transformation sociale, allant au-delà des revendications défensives. « Cette besogne, dit la Charte d'Amiens, n'est qu'un côté de l'œuvre du syndicalisme et prépare l'émancipation intégrale, qui ne peut se réaliser que par l'expropriation capitaliste et préconise comme moyen d'action la grève générale [...] Le syndicat, aujourd'hui groupe de résistance, sera dans l'avenir le groupement de production et de réparation, base de réorganisation sociale. » D'où un jugement méprisant à l'égard des groupements proprement politiques, « les organisations syndicales n'ayant pas, en tant que groupements syndicaux, à se préoccuper des partis et des sectes qui, en dehors et à côté, peuvent poursuivre en toute liberté la transformation sociale ».

Mais le syndicalisme révolutionnaire refuse surtout d'intégrer la classe ouvrière dans les jeux politiques de la bourgeoisie. Au-delà de cette forme extrême et limitée d'action syndicale, comme le rappellent Danielle Bleitrach et Alain Chenu, « le réformisme sous ses multiples faces, en particulier au niveau municipal, s'est développé sur le terrain que la classe ouvrière négligeait en raison de ses orientations anarcho-syndicalistes de base²³ ». Que l'on considère à Marseille les manœuvres, souvent immigrés, ou les ouvriers de métier, « il se dégage chez les uns et les autres un fait commun dans la manière de concevoir la politique, une même difficulté à saisir la politique au-delà du quotidien, un même primat des relations interpersonnelles, une même tendance à la délégation permanente du pouvoir²⁴ ».

Les observateurs de la culture ouvrière ont constamment noté que les ouvriers restent éloignés de la politique. Qu'on explique ce fait par une culture ouvrière défensive, valorisant les relations primaires, privée du manquement facile de la parole et des idées générales, ou qu'on insiste, comme nous le faisons ici, sur la limitation d'une conscience ouvrière de classe enfermée dans les problèmes du travail et séparée des choix politiques les plus généraux, cette séparation de deux champs d'action explique qu'en France notamment une forte conscience de classe ouvrière ait été souvent

associée à un communisme très léniniste, donnant au parti et à ses dirigeants le rôle principal dans les luttes sociales. Le syndicalisme révolutionnaire lui-même constitue plus une limitation au niveau des luttes sociales qu'une véritable politique ouvrière. Cette situation est plus marquée en France qu'en d'autres pays où, comme l'a bien souligné Jacques Julliard, la gauche politique a été plus forte que le mouvement ouvrier.

Dès avant la Deuxième Guerre mondiale, au moment de la réunification syndicale au congrès de Toulouse, à la veille du Front populaire, le syndicalisme français avait reconnu la complémentarité du syndicalisme et de la politique. Le préambule du texte de réunification rappelait d'abord que « la liberté d'opinion et le jeu de la démocratie prévus et assurés par les principes fondamentaux du syndicalisme ne sauraient justifier ni tolérer la constitution d'organismes agissant dans les syndicats comme factions, dans le but d'influencer et de fausser le jeu normal de la démocratie dans leur sein », mais il ajoutait aussitôt que « sa neutralité à l'égard des partis politiques ne saurait impliquer son indifférence à l'égard des dangers qui menacent les libertés publiques, comme les réformes en vigueur ou à conquérir ». Le rôle central conféré à l'action de classe se place dans une situation nationale et internationale qui impose en fait de donner la primauté à l'action politique. C'est bien le mouvement vers le Front populaire, depuis le 6 février 1934, qui entraîne la réunification syndicale, de même que c'est la victoire politique de mai 36 qui entraîne le soulèvement ouvrier de juin.

Sous les formes les plus diverses, d'un pays à un autre, d'une époque à une autre, le mouvement ouvrier, enraciné dans les rapports de travail, reconnaît l'existence au-dessus de lui d'une action politique qui doit préparer le changement de société. Les socialistes ont le plus souvent affirmé les limites de l'action syndicale. N'évoquons pas à nouveau les textes célèbres de Lénine dans *Que faire?*, mais plutôt cette déclaration de Jules Guesde en 1896 : « L'action corporative se cantonne sur le terrain bourgeois, elle n'est pas forcément socialiste [...]. C'est au gouvernement, c'est-à-dire au cœur, qu'il faut frapper. L'action parlementaire est le principe socialiste par excellence. Il n'y a pas de place ici

pour ses ennemis. Ce n'est pas de l'action corporative qu'il faut attendre la prise de possession des moyens de production. Il faut d'abord prendre le gouvernement, qui monte la garde autour de la classe capitaliste²⁵. »

Les conflits entre ceux qui privilégient l'action politique et ceux qui donnent la priorité à l'action syndicale montrent la force de la séparation entre ces deux domaines d'action. Raison de plus pour affirmer l'autonomie, en même temps que les limites, d'une conscience de classe ouvrière qui n'est ni celle d'une masse, ni celle d'une force politique autonome, et sur laquelle repose le mouvement ouvrier.

Ainsi, la figure centrale de la conscience de classe ouvrière, qui grandit au moment où l'autonomie ouvrière subit les plus fortes atteintes, est elle-même dominée par celle de l'action politique, anticapitaliste et socialiste. Nous aurons à analyser les transformations de ces rapports entre syndicalisme et politique quand l'action syndicale s'éloigne de cette situation centrale.

L'ensemble de la conscience ouvrière apparaît donc divisé en trois domaines superposés, dont l'importance et l'autonomie relatives varient selon qu'on s'éloigne ou qu'on se rapproche du lieu central de la destruction de l'autonomie professionnelle par la rationalisation industrielle. La conscience de classe est au centre, au niveau des rapports sociaux de production; au-dessus d'elle, l'action politique à laquelle la classe ouvrière ne participe que de manière dépendante; au-dessous d'elle, la défense économique, d'autant plus immédiate qu'on se trouve davantage dans une économie de marché et que l'influence des grandes entreprises et celle de l'État sur ce marché est plus réduite. Les luttes économiques sont donc les plus importantes dans le cas des ouvriers de métier, dont la situation est mieux définie par une position sur le marché du travail que par un statut dans une entreprise. Lutte économique et action politique peuvent s'unir directement, surtout au plus loin du lieu central de la conscience de classe ouvrière. Au nom de la crise du capitalisme, l'action ouvrière se donne alors pour objectif principal la prise du pouvoir. La classe devient masse et le syndicat parti. La situation peut devenir révolutionnaire, et les plus grands bouleversements historiques survenir.

Que l'histoire s'intéresse surtout à des événements aussi considérables, on le comprend facilement. Mais la conscience de classe ouvrière a une autre logique que l'action révolutionnaire. S'il est indispensable de comprendre le mouvement ouvrier et la conscience de classe ouvrière, c'est aussi pour ne pas les confondre avec des formes d'action politique qui naissent de la crise d'un type de société industrielle, dans une situation où la conscience de classe ouvrière est noyée dans les conduites de crise et de rupture, dans les stratégies de prise de pouvoir.

Trop longtemps, la conscience ouvrière n'est apparue que comme la matière première de l'action des partis politiques qui agissent au nom de la classe ouvrière; il est indispensable de renverser cette manière de définir les rapports de l'action sociale et de l'action politique. *La conscience de classe anime le mouvement ouvrier et doit être placée au centre de l'analyse.*

NOTES DU CHAPITRE 3

1. H. Popitz, H. P. Bahrdt, E. A. Jüres, H. Kesting, *Das Gesellschaftsbild der Arbeiter*, Tübingen, Mohr, 1957.
2. *L'homme et la politique*, trad. fr. Seuil, 1962.
3. Renaud Sainsaulieu, *L'identité au travail*, op. cit. Denis Segrestin, *La C.G.T. et les métiers*, thèse non publiée, 1974.
4. Anni Borzeix, *Syndicalisme et Organisation du travail*, C.N.A.M., 1980, p. 333.
5. Alain Touraine et al, *Consentement ou Refus*, O.C.D.E., 1965.
6. Il est inutile, dans une étude qui porte sur le mouvement ouvrier, de défendre l'usage fait ici des idées de classe et de conscience de classe. Elles ne se réfèrent pas à la représentation de la société comme échelle de stratification, mais aux rapports sociaux de domination. Pour reprendre la distinction commode de Landecker, il s'agit ici d'une « conscience de la structure des classes » et non pas seulement d'une « conscience des intérêts des classes », sensible aux différences d'avantages et de pouvoir qui existent entre les classes, encore moins d'une simple « conscience du statut de classe » qui se réduirait à une identification des catégories sociales. Cf. W. S. Landecker, « Class crystallization and class consciousness », *American Sociological Review*, avr. 1963, p. 219-229.
7. Alain Touraine, François Dubet, Michel Wiewiorka, Jan Strzelecki, *Solidarité*, Fayard, 1982.
8. Denis Segrestin, « Communautés d'action et sociologie de la mobilisation : essai de mise en perspective », in : *les Communautés pertinentes de l'action*, sous la direction de l'auteur, C.N.A.M., 1981. Segrestin souligne constamment que les communautés capables de se mobiliser ne peuvent

- être définies par une seule dimension, en particulier par le métier : il s'agit de « formations ouvrières complexes » (p. 63).
9. « Productivity and Labour Relations », *Universities Studies of Labour Problems in Economic Development*, Reprint 13, p. 22-27.
 10. Alain Touraine, *L'évolution du travail ouvrier aux usines Renault*, C.N.R.S., 1955.
 11. A. Mertheim, *La Métallurgie*, 1913.
 12. Georges Friedmann, *Le Travail en mielles*, Gallimard, 1956.
 13. Terme que les classifications récentes tendent à supprimer en raison de ses connotations négatives.
 14. Alain Touraine, *La Conscience ouvrière*, Seuil, 1966. Le tableau le plus important se trouve p. 87.
 15. Dans sept secteurs industriels : charbonnages (ouvriers du fond), bâtiment, fonderie, métaux-fabrication (c'est-à-dire fabrication en grande série), métaux-équipement (c'est-à-dire en petite série ou à l'unité), gaz-électricité (ouvriers seulement), pétrole (ouvriers des raffineries).
 16. C.F.D.T., *les Dégâts du progrès*, Seuil, 1977, p. 69 s.
 17. Anni Borzeix, op. cit., p. 161-241.
 18. En particulier celle qui a été menée à la Western Electric. Cf. Fritz J. Roethlisberger et William J. Dickson, *Management and the Worker*, Harvard University Press, 1939.
 19. En particulier Miklós Haraszti, *Salaires aux pièces*, trad. fr., Seuil, 1976.
 20. Serge Mallet, *La nouvelle classe ouvrière*, Seuil, 1963.
 21. Claude Durand, *Conscience de classe et action syndicale*, Mouton, 1971.
 22. Danielle Bleitrach et Alain Chenu, *L'usine et la ville*, Maspéro, 1973, p. 78.
 23. *Ibidem*, p. 160.
 24. *Ibidem*, p. 29.
 25. Cité par Edouard Dolléans, *L'histoire du mouvement ouvrier*, A. Colin, 1939, t. II, p. 103.